



ARTS
MICHEL TREMBLAY COMBAT
UN CANCER DE LA GORGE B 5

MODE
UN ÉTÉ
BLOND PLATINE B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 21 JUIN 2005

FLAMBÉE DES COURS DU PÉTROLE

Le spectre du litre à 1\$ plane sur les vacances

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ À la veille des vacances estivales et de la traditionnelle *driving season*, la flambée des cours du pétrole pourrait bien propulser le prix du litre d'essence au-delà de la barre psychologique du 1\$.

« Ce n'est pas impossible », a soutenu hier au SOLEIL Louis Forget, le porte-

parole de la pétrolière Ultramar. Hier, un nouveau record en séance a été établi à la Bourse mercantile de New York. Le prix du baril de type *light sweet crude* a franchi pour la première fois les 59 \$US pour terminer à 59,37 \$US, en hausse de 90 cUS.

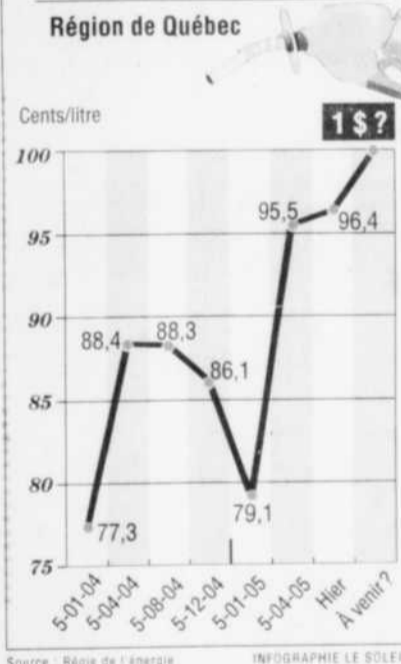
Plus près de nous, le prix plancher du litre d'essence ordinaire décrété par la Régie de l'énergie a augmenté de près de 3 c. « En toute logique, l'impact devrait bientôt se faire sentir chez les détaillants. Ce n'est qu'une question de temps », a fait valoir Claire Roy, la porte-parole de CAA-Québec.

Selon Louis Forget, si rien ne justifie la plus récente flambée des prix observée sur les cours mondiaux, les détaillants d'essence québécois doivent toutefois tenir compte de cette réalité lorsqu'ils fixent leurs prix. « À 60 \$US, c'est ce que cela nous coûte. Il faut donc s'ajuster en conséquence. »

N'empêche. Les consommateurs, eux, voient revenir le spectre du litre d'essence à 1\$. Hier soir, au moment de mettre sous presse, le prix du litre d'ordinaire n'avait pas encore bougé à Québec, à 96,4 c. À Montréal, toutefois, le même prix du litre avait atteint dans certaines stations-services les 99,9 c.

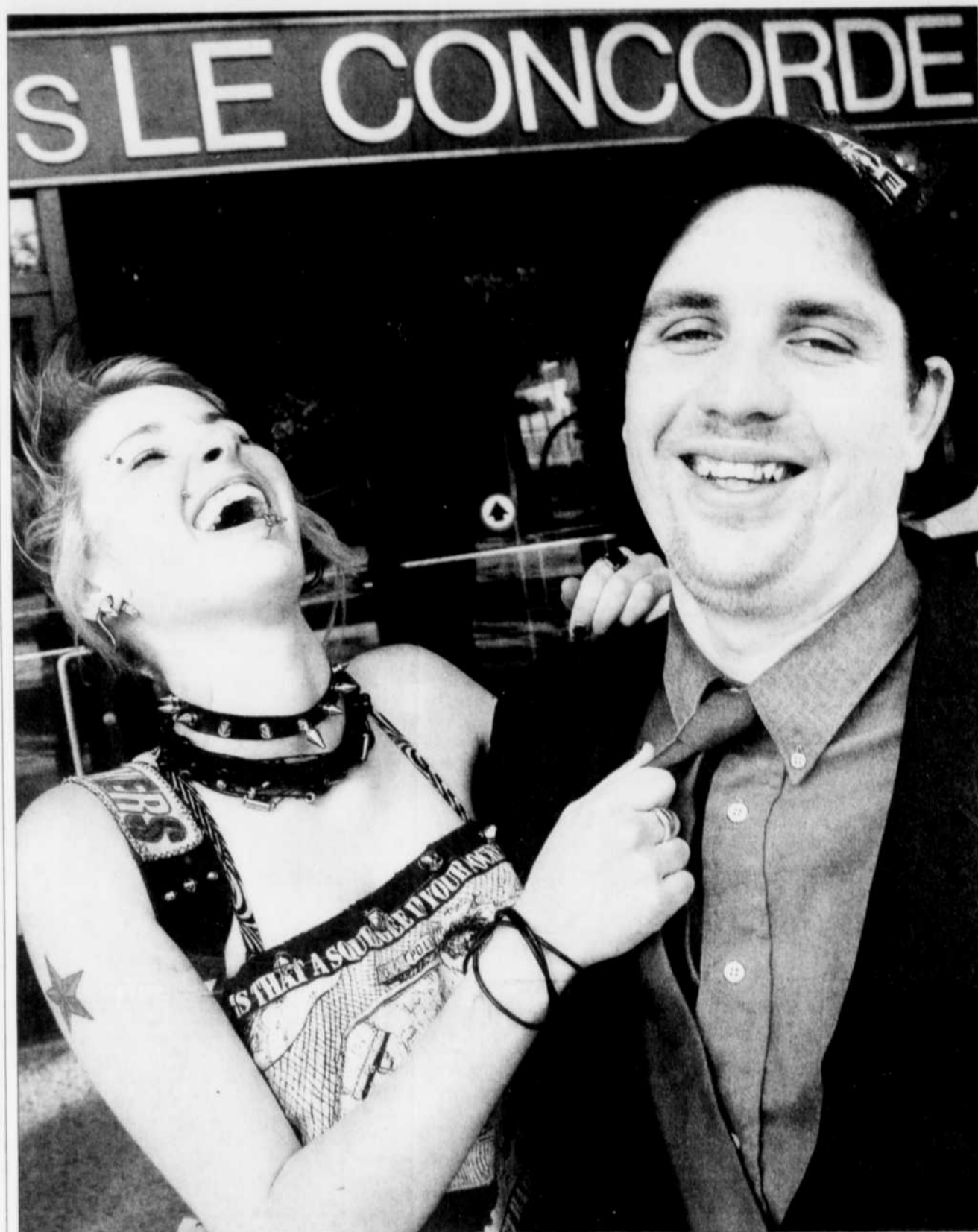
Voir SPECTRE en A 2 ►

Évolution du prix du litre d'essence ordinaire à la pompe



Source: Régie de l'énergie INFOGRAPHIE LE SOLEIL

CHAPEAU LES RACCROCHEURS!



LE SOLEIL, ERICK LABRÉ

David Leblanc et sa cavalière Delphine Morin étaient tout sourire et beaux à voir hier soir. Et pour cause! David fait partie des neuf finissants 2005 de l'École de la rue de la Maison Dauphine qui célébraient en grand la fin de leur secondaire et la consécration de leur « raccrochage » dans le chic hôtel Loews Le Concorde, qui les accueille gracieusement chaque année. Depuis 1998, la Maison Dauphine a permis à 58 jeunes de la rue de terminer leurs études. La plupart ont par la suite continué leur formation, comme David qui entamera sous peu un diplôme d'études professionnelles pour devenir électricien.

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Québec prend les bouchées doubles

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

Le Plan de réduction des gaz à effet de serre (GES) que Québec s'est imposé en août 2004 connaît un départ canon. En 2004, la Ville a retranché de ses émissions l'équivalent de 25 000 tonnes de gaz carbonique (CO₂) par rapport à 2002, année de référence.

« On avait comme objectif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 61 000 tonnes d'ici 2010 et on est déjà rendu au tiers, s'est réjouie Ann Bourget, conseillère de Montcalm et responsable des dossiers environnementaux à la Ville. C'est extrêmement porteur. Je pense, pour les prochaines années, parce que ça démontre qu'on peut obtenir des résultats quand on y met les efforts. »

En 2002, les activités municipales avaient répandu l'équivalent de 524 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. Le gros des progrès a été enregistré au nouveau site d'enfouissement sanitaire de Saint-Tite-des-Caps, en service depuis juin 2004. Les biogaz produits par la décomposition des déchets, principalement du méthane, y sont récupérés, puis brûlés. Le méthane produisant, à quantités égales, 21 fois plus d'effet de serre que le gaz carbonique, l'équivalent de 22 500 tonnes de CO₂ a pu être sauvé.

« Présentement, explique M^{me} Bourget, on brûle les biogaz

Voir BOUCHÉES en A 2 ►



Joseph Facal appuie M^{me} Marois.



Jean Ouimet entre dans la course...



... et Jean-Pierre Charbonneau y renonce.

Joseph Facal dans le camp de Marois

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Un premier partisan « qui compte » au sein du Parti québécois a donné son appui à Pauline Marois. L'ex-député et ministre Joseph Facal endosse « une femme de terrain, près des gens ordinaires », comme candidate à la succession de Bernard Landry.

M. Facal fait part de son choix dans une lettre ouverte publiée aujourd'hui dans LE SOLEIL. Au moment où un présumé aspirant au poste de chef, Jean-Pierre Charbonneau, se désiste et qu'un autre, Jean Ouimet, confirme ses intentions, Joseph Facal s'affiche comme un soutien de la première heure à la députée de Taillon.

« J'ai choisi d'appuyer Pauline Marois il y a des mois, écrit celui qui enseigne maintenant à l'École des Hautes études commerciales, à Montréal. Je n'ai qu'une parole. »

M. Facal a indiqué récemment que des raisons familiales et professionnelles l'amènent « à passer son tour ». Pour

plusieurs militants, il incarne l'aile qui veut réformer la vision sociale-démocrate de son Parti. Ministre, certaines de ses positions sur le sujet avaient irrité l'ex-chef Bernard Landry. Député, il avait signé un rapport pour voir le rôle et l'existence de certaines sociétés publiques.

« Pour M^{me} Marois, il faut passer d'un État entrepreneur et planificateur à un État stratège et accompagnateur, fait-il savoir. Les heures d'enseignement doivent être allongées. La fiscalité (...) revue au bénéfice des familles. »

M. Facal y va d'un autre exemple d'actualité, au lendemain d'un jugement de la Cour suprême autorisant les Québécois à souscrire à une assurance privée pour les soins de santé. Pauline Marois est attachée à « notre régime de santé. Mais elle en voit, en toute lucidité, la lourdeur, les rigidités et les coûts trop élevés par rapport à la qualité. »

Voir FACAL en A 2 ►

Plus d'information Page A 15

Des montagnes d'isolant rose à partager!

Détails à l'intérieur ou à RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 6
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 4	Loteries	A 5
Bridge	S 15	Météo	S 16
Chroniqueurs		Mot mystère	B 7
		Mots croisés	B 7
François Paoliot	C 3	Petites annonces	S 12
Normand Provencher	A 5	Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. 29, min. 12
Ensoleillé en matinée;
possibilité d'orages pm.
Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)
Ce mois-ci: 113,6 mm L'an dernier: 65,3 mm
Cet été: 147,6 mm L'été dernier: 196,6 mm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 172
FLORIDE, 1,89 \$US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87c
PLUS TAXES



65c PLUS TAXES 2765700072



Le 1^{er} juillet à Ottawa,
célébrons la fête du Canada d'un océan à l'autre!

Visitez notre site Web pour connaître nos rabais d'été
1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ☎ ATS 1 800 268-9503 (malentendants)

www.viarail.ca



VIA Rail Canada

Le logo de commerce enregistré de VIA Rail Canada inc.

**POUR NOUS
JOINDRE**

Abonnements **686-3344**
1-866-686-3344
abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions **686-3270**
Petites annonces **844-4444**
petitesannonces@lesoleil.com
Promotion **686-3342**
Publicité détaillants **686-3435**
Publicité générale **686-3270**
Rédaction **686-3394**
redaction@lesoleil.com
Renseignements **686-3233**

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40965022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

GUEULE DE VEDETTE



Il a 29 ans, une gueule de vedette du grand écran et une voix à la Sinatra. En trois ans à peine, le Vancouverois Michael Bublé est passé de parfait inconnu à star internationale. Ne cherchez plus, inutile: tous les billets pour son spectacle du 28 juin au Grand Théâtre sont vendus!

Dans le cahier Arts et vie

LES CAPITALES DE RETOUR



Confortablement installés au sommet de la division Nord de la ligue Can-Am, les Capitales reviendront devant leurs partisans ce soir pour disputer un programme double aux Grays, l'équipe sans domicile qui s'en tire assez bien depuis le commencement de la saison régulière.

Dans le cahier Sports

CHUQ

Les infirmières peuvent enfin souffler: la relève est arrivée

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

L'été s'annonce ensoleillé, même dans les hôpitaux du CHUQ, qui ont séduit des centaines d'infirmières. Assez pour reléguer la pénurie aux oubliettes dans le discours syndical!

Malgré les vacances estivales, «toutes les équipes de base sont comblées jusqu'à la fin juillet, se réjouit, s'étonne presque, la présidente de l'Union des infirmières du Centre hospitalier de l'Université Laval, Nancy Bédard. Le tsunami est passé au CHUL».

n'étant pas encore installées. Mais les stratégies d'embauche semblent néanmoins porter des fruits, admet-elle. Des 129 recrues du CHUL, 95 se sont vu garantir un minimum d'heures par semaine. «C'est attractif. Ça permet d'en retenir.»

Pour tous les établissements du CHUQ — CHUL, Saint-François d'Assise et Hôtel-Dieu —, 429 infirmières ont signé un contrat depuis le 1^{er} septembre. Un record, au dire des administrateurs, réunis hier soir.

AUX URGENCES

Même dans les urgences, les douces souffleraient. Pourtant, les mois d'avril et de mai ont été pénibles pour certains patients.

C'est au CHUL que les malades attendaient le plus longtemps sans obtenir de lit aux étages. Les séjours de plus de 48 heures ont d'ailleurs triplé par rapport à l'an dernier. En mai, 1 patient sur 20 restait à l'urgence au moins deux jours.

En santé mentale, c'était pire. Le séjour moyen était de 75 heures, contre 34 heures un an plus tôt. Près des tiers des personnes admises ont attendu au moins deux jours à l'urgence du CHUL.

L'Hôtel-Dieu connaît les mêmes problèmes. Le taux de séjours de plus de 48 heures a doublé en mai, passant à 3,6% des patients.

Seul Saint-François d'Assise observe une diminution de ces séjours bien trop longs à l'urgence. Mais malgré la baisse marquée, 4% dépassent encore les 48 heures.



Depuis septembre, 429 infirmières ont signé un contrat avec le CHUQ.

VIRAGE

Oui, il est bien question de l'établissement où la direction forçait les employées à travailler deux quarts de suite contre leur gré. D'ailleurs, le taux d'heures supplémentaires avait doublé en seulement un an au CHUL, surtout pour les infirmières du Centre mère-enfant.

«Dans les dernières années, c'est assez exceptionnel. [...] Je suis très optimiste», renchérit M^{me} Bédard. Chez elle, 129 finissantes ont été recrutées depuis le 1^{er} avril. Les jeunes sont tellement nombreuses que ses membres en quête de quelques heures supplémentaires se sont retrouvées le bec à l'eau, la fin de semaine dernière, assurée-elle. «C'est encourageant.»

«Ce n'est pas encore gagné», s'empresse toutefois d'ajouter M^{me} Bédard. Les nouvelles arrivées ne s'enracineront peut-être pas. Et le mois de mai aurait été difficile, les finissantes

SPECTRE

Suite de la Une

En raison des prix élevés du carburant d'avion, le transporteur aérien Air Canada a de son côté décidé de réajuster sa grille tarifaire. Dès jeudi, les prix des billets (aller) pour les vols intérieurs seront augmentés entre 8 et 15\$.

Mais pourquoi une telle hausse? D'après l'économiste Yannick Desnoyers de la Financière Banque Nationale (FBN), la croissance économique soutenue à l'échelle planétaire — qui pourrait atteindre 3,7% cette année — viendrait en partie expliquer cette montée en flèche des cours pétroliers.

À eux seuls, les États-Unis et la Chine comptaient pour près de la moitié de la croissance mondiale. «Mais à court terme, a-t-il noté, la pression devrait rester forte en raison notamment de la présence des spéculateurs.»

La semaine dernière, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'a d'ailleurs pas réussi à calmer le jeu en annonçant une hausse de sa production de 500 000 barils par jour. L'OPEP produit en ce moment 28 millions de barils par

jour, soit environ 35% de la production mondiale. En outre, la capacité limitée des raffineries américaines inquiète de plus en plus les spécialistes. Ces derniers craignent qu'elles ne soient en mesure de répondre à la demande dans la deuxième partie de l'année.

Mais le baril à 60\$US ne serait toutefois pas un désastre pour le Canada, exportateur net de pétrole. À l'échelle du pays, l'impact serait même positif. «Si ce sont des hausses un peu plus difficiles à absorber pour les habitants du Québec et de l'Ontario, on ne peut en dire autant pour les Albertains qui, eux, voient des rentrées d'argent supplémentaires arriver dans les coffres de leur province», note M. Desnoyers.

Pour l'économiste Joëlle Noreau du Mouvement Desjardins, la situation actuelle ne devrait toutefois pas perdurer. «Car le danger est que les consommateurs ne suivent pas. Il y a un seuil critique à ne pas franchir», a-t-elle indiqué hier.

Dans leur écran radar, Desjardins et la Nationale voient ainsi le prix du baril de pétrole revenir à un niveau moins élevé plus tard cette année. À combien? L'un le voit terminer l'an 2005 à un prix moyen de 50\$US, l'autre, de 40\$US.

BOUCHÉES

Suite de la Une

(du site de Saint-Tite) parce qu'on n'a pas des quantités suffisantes pour, par exemple, chauffer des bâtiments, comme cela se fait à Montréal. Cela va peut-être venir d'ici quelques années, puisque le nouveau site d'enfouissement va finir par en produire plus. À ce moment-là, on verra ce qu'on peut en faire.»

D'autres efforts au Réseau de transport de la Capitale (-2316 tonnes), dans la gestion des immeubles (-1883 tonnes) et au dépotoir de Beauport (-1800 tonnes) ont également permis à la Ville de rejeter moins de GES dans l'air.

Il reste cependant beaucoup de travail à faire, notamment du côté de l'incinérateur, qui a produit en 2004 des GES équivalant à 76 966 tonnes de CO₂, soit 2316 de plus qu'en 2002. La Ville a expérimenté au cours des derniers mois une technologie de la firme québécoise CO₂ Solutions permettant de transformer le gaz carbonique en carbonate de calcium, une substance bénigne pour l'environnement. Il s'agissait d'un projet pilote mené sur une seule cheminée de l'incinérateur. Selon l'entreprise, les résultats ont été concluants. La Ville devrait décider bientôt des suites à donner à cette expérience.

Dans la liste des autres actions à entreprendre figure également une meilleure utilisation des équipements motorisés de la Ville, qui ont produit l'an dernier 992 tonnes de CO₂ de plus qu'en 2004.

Québec entend finalement continuer

d'inciter la population à réduire ses déchets. Après tout, la meilleure façon de diminuer la quantité de GES produite par l'incinérateur, c'est d'abord d'avoir moins de rebuts à brûler.

L'incinérateur s'en sort toutefois moins bien

FACAL

Suite de la Une

«Je ne crois pas, estime Joseph Facal, qu'un autre candidat ait poussé aussi loin l'exercice, difficile mais incontournable, de réflexion sur l'adaptation de la social-démocratie aux exigences du monde d'aujourd'hui.» M^{me} Marois peut aussi se vanter «d'états de service ministériels incomparables», dit-il de celle qui voit parmi ses concurrents déclarés un autre ex-ministre, André Boisclair.

Jusqu'à maintenant, Pauline Marois avait reçu l'appui de deux députées. André Boisclair compte officiellement dans son clan une dizaine d'élus, dont un du Bloc québécois, Bernard Bigras. Hier, le député bloquiste Marc Bouliane a également adressé une missive aux médias pour se ranger dans le camp de M^{me} Marois.

Le vétéran député Jean-Pierre Charbonneau a, de son côté, annoncé qu'il ne sera pas en lice. En conférence de presse, il a précisé que son engagement politique — dont 24 ans comme député — a déjà coûté assez cher, à lui et à ses proches. «Je n'avais pas le goût d'alourdir mon fardeau et aussi celui des miens, de ma nouvelle conjointe. Et cette vie politique a fait que j'en ai eu plus qu'une.»

Sa longue expérience faisait en sorte qu'il ne pouvait ignorer ce que représentaient une course et une victoire possible. En fait, a-t-il précisé, s'il ne se présente pas, c'est qu'il n'avait pas le goût de gagner. «Oui, a-t-il répondu. Parce que, d'une certaine façon, je ne suis pas prêt à vivre cette vie» de chef.

Il s'est défendu de manquer du courage que le prochain leader du Parti québécois devra avoir, selon lui. Car conduire cette formation politique n'est pas de tout repos. «Je l'ai dit au dernier congrès. Le PQ est un animal sauvage difficile à diriger.»

Pour l'instant, M. Charbonneau laisse entendre qu'il n'a pas arrêté son choix sur la personne qu'il verrait à la tête du PQ. Il sait que le prochain chef

aura la lourde tâche de tenir un référendum, lorsque sa formation politique aura repris le pouvoir.

«Cela veut dire être capable de rallier beaucoup plus large que le (seul) Parti québécois», a-t-il dit. Il a rappelé qu'à son retour en politique, en 1994, il n'avait pas hésité à réclamer la fin «des tests de pureté indépendantiste» pour que la coalition souverainiste soit la plus large possible.

Lex-chef du Parti vert, Jean Ouimet, a décidé, lui, de plonger. Hier, lors d'un point de presse au parc Lafontaine à Montréal, il s'est présenté comme celui qui parlera de développement durable, mais qui veut aussi incarner un autre style de leadership. «Voter pour moi, ce n'est pas voter pour le king de la place», mais pour quelqu'un qui est imprégné de la notion de «collégialité».

Aucun élu du PQ ne l'appuie au moment où il prend place sur la ligne de départ. En 2001, M. Ouimet n'avait pas réussi à réunir les 1000 signatures nécessaires pour forcer une course au leadership, au lendemain de la démission de Lucien Boucharde.

Hier, il est revenu sur l'idée qu'il faut agrandir la coalition des souverainistes. Il a laissé entendre que beaucoup de sympathisants ont délaissé le PQ, las des «guerres intestines».

La journée d'aujourd'hui sera marquée par l'entrée en piste du député de Blainville, Richard Legendre. Son annonce officielle est attendue, en fin de journée, dans sa circonscription du nord de Montréal.

À ceux qui doutent de sa décision, des partisans de M. Legendre ont affirmé que des députés du PQ seront au point de presse pour l'appuyer. «L'équipe Legault — François Legault avait des supporters qui œuvraient depuis des mois à la promotion de ses idées et de sa personne — est maintenant l'équipe Legendre», a blagué une source. Les premières approches auraient même été conduites pour un éventuel financement de la campagne au leadership de M. Legendre.

PRÉCISION

Le cahier spécial intitulé *La Commission de la capitale nationale du Québec, déjà 10 ans* inséré dans LE SOLEIL de samedi dernier aurait dû porter la mention «reportage publicitaire». Nox excuses.

C'ÉTAIT HIER

1983 — Le gouvernement Lévesque décide de nationaliser le transporteur Québécois, qui fera faillite.
1967 — À Québec, adoption de la loi qui crée les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps).

SOLDES ACTUELS

Une bonne occasion d'obtenir les indispensables mode de l'été, des exclusivités à prix vraiment exceptionnels!

CONTEMPORAINE	
<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 69%</p> <p>PULLS MÉLANGE SOIE-COTON-NYLON</p> <p>Forme cardigan ou pull V</p> <p>19.⁹⁹</p> <p>RÉG. JUSQU'À 65.00</p>	<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 64%</p> <p>PULLS TRICOT COTON ET RAYONNE</p> <p>Cardigan, cami ou pull encolure carrée</p> <p>19.⁹⁹</p> <p>RÉG. JUSQU'À 55.00</p>
<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%</p> <p>VESTONS CARRIÈRE</p> <p>De la laine ou coton</p> <p>59.⁹⁵</p> <p>RÉG. JUSQU'À 159.95</p>	<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 57%</p> <p>PANTALONS CARRIÈRE</p> <p>Du style uni au style rayé</p> <p>39.⁹⁵</p> <p>RÉG. JUSQU'À 95.00</p>
<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 73%</p> <p>BLOUSES UNIES ET IMPRIMÉES</p> <p>Rayures, motifs variés, voile de coton, etc.</p> <p>19.⁹⁹</p> <p>RÉG. JUSQU'À 75.00</p>	<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%</p> <p>T-SHIRTS ET CAMIS PLEIN ÉTÉ</p> <p>Unis, rayés, en coton stretch</p> <p>9.⁹⁹</p> <p>RÉG. JUSQU'À 25.00</p>

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE. • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • L'AVAL CARREFOUR L'AVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRÉE

ACTUALITÉS

PIRATAGE INFORMATIQUE DES CARTES DE CRÉDIT

Peu de victimes de la fraude au pays

LÉA MÉTHÉ MYRAND
LMetheMyrand@lesoleil.com

■ MasterCard et Visa se veulent rassurantes. Très peu de Canadiens devraient être touchés par la méga-fraude découverte vendredi aux États-Unis, qui affecte 40 millions de titulaires de cartes de crédit.

Sur 13,9 millions de clients de MasterCard International touchés par le vol d'informations, moins de 10 % proviennent de l'extérieur des États-Unis. Nancy Evans, de la firme Environics, qui représente MasterCard au Canada, soutient que les consommateurs dont les informations ont été usurpées sont identifiés et avisés en cas de facturation suspecte. La compagnie s'engage aussi à annuler toutes les dépenses non autorisées.

Chez MasterCard seulement, 68 000 transactions font l'objet de réclamations en lien avec le vol perpétré dans le système informatique de CardSys-

tems Solutions, une compagnie américaine spécialisée dans les paiements informatisés.

Du côté de Visa, on ne signale pas d'affolement parmi les titulaires de cartes. « Les clients savent qu'ils sont protégés par notre politique de responsabilité, dit Mel Velasquez, porte-parole de Visa Canada. Nous leur demandons toutefois d'être vigilants et de s'assurer que tous les achats facturés à leur compte sont autorisés. » Nathalie Genest, relationniste chez Desjardins, affirme qu'aucune information ne permet de croire que des clients de Visa Desjardins ont été touchés.

L'article 124 de la Loi sur la protection du consommateur prévoit que, même en l'absence d'un signalétique de perte ou de vol, la responsabilité du détenteur d'une carte de crédit pour une transaction non autorisée est limitée à 50 \$. Chez Visa et MasterCard, on s'engage à acquitter tous les frais

Visa et MasterCard

s'engagent à rembourser
les possibles frais

qui pourraient résulter de la fraude.

Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs du Québec, estime que la protection qu'offrent les compagnies de crédit est adéquate, pourvu qu'on y ait recours. Selon lui, plusieurs usagers risquent de ne pas repérer les facturations illi-

tes car les gens sont souvent moins attentifs depuis l'arrivée des relevés informatisés. « Les compagnies devraient avoir une obligation de transparence et annoncer immédiatement ces événements parce que c'est au moment où ils sont informés que les consommateurs sont le plus alertes. Dans le cas qui nous intéresse, ça remonte à un mois... »

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Pour limiter les cas de fraudes, les banques et les caisses émettrices de cartes possèdent aussi des systèmes sophistiqués de monitoring des habitudes d'achats. Ceux-ci fonctionnent en permanence pour détecter des séquences d'usage inhabituelles, par exemple de gros montants dilapidés à l'étranger.

Ces outils permettent d'identifier certaines victimes, mais ils ne sont

pas infaillibles. Pour se protéger, il incombe donc aux consommateurs de vérifier leurs relevés.

Selon Charles Tanguay, le vol d'identité est en forte hausse et ses conséquences se font sentir à long terme. « Certains fraudeurs peuvent attendre plusieurs mois avant d'utiliser des informations volées ou recouper ces informations avec d'autres pour produire des profils plus complets, dit-il. Les gens qui savent que leurs renseignements circulent ont du mal à dormir sur leurs deux oreilles. »

► Avez-vous été victime d'une telle fraude ?

□ Écrivez-nous à
Redaction@lesoleil.com



Huguette Goulet a rencontré la presse hier avec sa nièce Nathalie Caya.

78 HEURES EN OTAGE À HAÏTI

Torturée par ses ravisseurs

SARA CHAMPAGNE
La Presse

Toute menue, mais avec un aplomb du tonnerre, Huguette Goulet, 65 ans, a accepté de raconter hier comment elle est parvenue à se libérer des griffes de ses ravisseurs à Haïti. « Un enfer éternel, douloureux, qui a duré quatre jours », explique-t-elle.

« J'étais vouée à une mort certaine. J'ai passé à un fil de la fin, un fil aussi mince qu'une feuille de papier », dit-elle.

La Montréalaise prévoyait passer six mois à Port-au-Prince pour mettre sur pied avec son conjoint, originaire d'Haïti, un cybercafé à énergie solaire. Elle dit qu'elle se rendait régulièrement dans ce pays pauvre des Caraïbes depuis 1984, soit pour des vacances ou par affaires.

Ce matin-là du 12 juin, un dimanche, l'enseignante à la retraite avait ouvert son petit commerce comme à l'habitude. Vers 13 h 30, trois hommes ont sur-

gi. Ils lui ont ordonné brutalement de monter dans un véhicule.

« Dix minutes à vive allure. Je n'ai rien vu, mais ce n'était pas loin. Ensuite, une pièce noire. Un mince filet de lumière, à peine assez d'oxygène pour respirer, c'était chaud à en suffoquer. Il y avait une chaise et un matelas sur le sol, c'est tout », se rappelle-t-elle.

LIGOTÉE ET TORTURÉE

Lotage soutient qu'elle a été torturée, attachée à une chaise par les mains et les pieds, et que les ravisseurs l'ont frappée au visage, brûlée aux jambes et aux pieds. « Ils étaient tous armés, poursuit-elle. Ils ont utilisé de la cire chaude, ils m'ont piquée avec une ficelle brûlante sur les jambes. Ils m'ont giflée au visage. Je pensais que mon nez était cassé. »

Qui étaient les kidnappeurs ? Des militaires, des rebelles ou de simples bandits ? Mme Goulet affirme n'en avoir aucune idée. Elle ajoute toute-

fois qu'elle serait en mesure de reconnaître tous les visages — une quinzaine — à l'exception de celui du « commandant », qui était masqué. C'est lui qui coordonnait la demande de rançon, précise-t-elle.

« Mais je pourrais reconnaître sa voix entre toutes si je l'entendais, assure-t-elle. Il y avait aussi un enfant d'environ 16 ans avec eux, un jeune qui m'appelait grand-mère, qui n'aimait pas que les autres me malmenent. »

LE NÉGOCIATEUR

Lotage, qui a passé quatre jours dans une chambre noire, a réussi à établir un contact avec un négociateur de l'ONU, un Américain nommé « Monsieur Marc ». Elle refuse cependant de dévoiler son identité, de même que le montant de la rançon versée. Les ravisseurs réclamaient 300 000 \$US au départ.

« Mais c'était beaucoup. Plus que ce que ma famille pouvait se permettre », précise-t-elle.

Les changements aux noms de rue adoptés

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Les jours de 580 noms de rue sont désormais comptés ! Le conseil municipal de Québec a finalement accepté hier soir les changements dans la toponymie. L'équipe L'Allier Fa emporté grâce aux votes des conseillers des deux villes défusionnées... qui ne sont plus touchées par les modifications aux adresses.

Trois ans après le début du houleux processus — interrompu, il faut le dire, par le débat sur les défusions —, les 580 changements de noms de rue ont été adoptés dans un vote tellement serré que le président du conseil, Alain Loubier, a dû trancher et faire pencher la balance à 18 contre 17 en faveur des modifications.

Il y a seulement deux semaines, le maire Jean-Paul L'Allier n'avait pas suffisamment d'appuis pour faire passer le projet. Il a réussi depuis à convaincre quatre conseillers indépendants, dont Marcel Corriveau de Saint-Augustin-de-Desmaures et Daniel Dupuis de L'Ancienne-Lorette.

Les conseillers de l'opposition officielle, tous contre, étaient outrés de voir que les deux représentants de villes qui ne sont plus concernées par les changements allaient décider pour tous les ci-

toyens de Québec. D'autant plus qu'il y a deux semaines, les conseillers Dupuis et Corriveau s'étaient d'eux-mêmes retirés du débat.

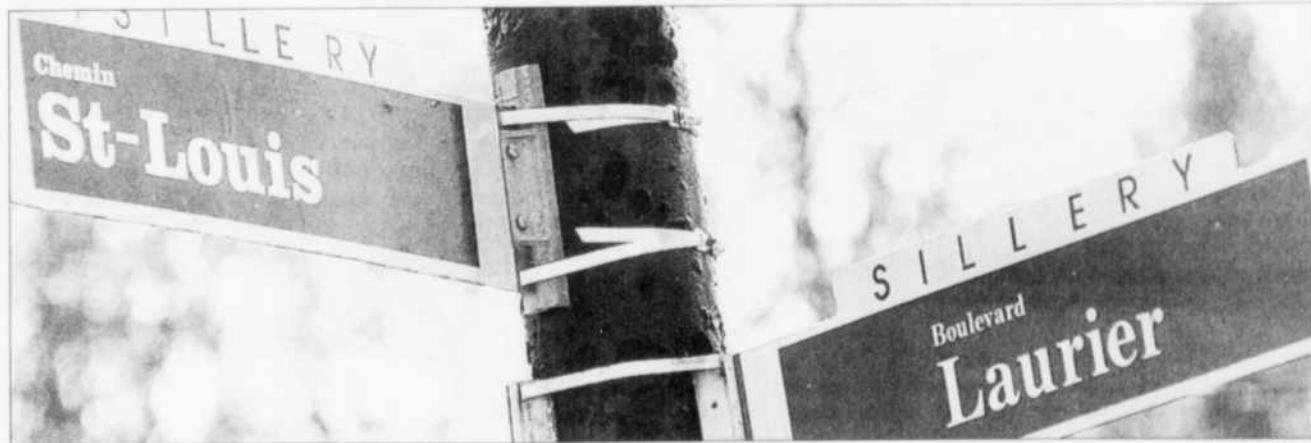
Selon certains mécontents, Daniel Dupuis et Marcel Corriveau ont dû « monnayer » leur vote contre, dans le cas du conseiller de L'Ancienne-Lorette, l'appui du maire L'Allier dans ses démarches de refus.

Les deux principaux intéressés affirment qu'il n'en est rien et qu'ils ont voté selon leur âme et conscience. « J'étais sous l'impression que je ne pouvais légalement me prononcer à cause de la défusion de Saint-Augustin, explique Marcel Corriveau. Lorsque j'ai obtenu l'assurance que je pouvais, j'ai voté pour ce que je crois être une question de sécurité. »

Daniel Dupuis insiste sur le fait que les changements de noms de rue se seraient faits un jour ou l'autre. « Aussi bien les faire globalement », dit celui qui se sent plus concerné par le dossier maintenant qu'il a espoir que L'Ancienne-Lorette regagne le giron de Québec.

Le maire Jean-Paul L'Allier semblait satisfait d'avoir pu obtenir ce vote durant son mandat. « C'est moi qui serai jugé là-dessus », dit-il.

Le chef de l'opposition, Paul Shoiry, n'en démord pas : la toponymie aurait dû attendre jusqu'à la campagne élec-



Les 580 changements de noms de rue ont été adoptés dans un vote tellement serré que le président du conseil municipal, Alain Loubier, a dû trancher.

torale. « On aurait pu faire valider par les citoyens qui n'ont pas demandé le changement », plaide Paul Shoiry.

Les modifications aux noms de rue auront coûté, selon les chiffres de la Ville, 867 000 \$ en quatre ans, dont 255 000 \$ pour le remplacement prochain des plaques sur le coin des rues.

PAS AVANT NOVEMBRE

Au total, environ 20 496 logements et commerces seront touchés par un changement de noms de rue et 3448 logements et commerces devront chan-

ger à la fois de noms de rue et de numéro civique. Ceci sans compter les 155 000 adresses qui devront adopter le nom « Québec ».

Personne ne doit changer quoi que ce soit avant, au plus tôt, la fin novembre, date du début de l'entrée en vigueur des nouveaux noms.

La Ville de Québec et Postes Canada entameront à ce moment une campagne d'information. Les citoyens et les commerçants recevront une lettre avec, notamment, une liste des entreprises et des institutions (Bell Cana-

da, Hydro-Québec, etc.) qui feront les changements automatiquement.

La population aura jusqu'en juin 2006 pour faire les changements d'adresse. Dans l'intervalle, l'ancien et le nouveau nom de rue cohabiteront.

La liste des nouveaux noms de rue sera disponible dans les bureaux d'arrondissement et sous la rubrique Harmonisation des noms de rue dans la section Ma Ville du site Web de la Ville au www.ville.quebec.qc.ca. Le site Web du SOLEIL permet aussi d'accéder aux changements de noms de rue.

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

500\$
d'essence

JUSQU'À 2 500 LITRES*

Montana sv6

à partir de:
20 498\$*

Wave 4 portes

à partir de:
11 588\$*

Le plus grand concessionnaire Pontiac Buick Cadillac et GMC de l'est du Québec.
Un service Triple Couronne depuis 9 années de suite. Un service de carrosserie complet disponible sur place.

*Taxes et transport en sus. Financement taux bancaire. **Tous rabais GM inclus. Photos à titre indicatif.

3001, avenue Kepler, Sainte-Foy

www.laurierpontiac.com

659-6420

NÉGOCIATIONS EN ÉDUCATION ET DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Très minces espoirs d'une reprise

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Alors que le dialogue semble inexistant entre les parties, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget et les présidents de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) s'accrochaient encore hier, du moins publiquement, à de minces espoirs d'une reprise des négociations.

« Nous sommes toujours disponibles », affirmait le président de la CSQ, Réjean Parent. « Il n'en prendrait pas beaucoup pour conclure. Ce qu'il reste à faire peut se faire en quelques heures », confiait-il tout en reconnaissant que les enjeux restés en plan étaient importants. « C'est pourquoi je dis que nous sommes loin tout en étant proches. »

De son côté, la présidente du Conseil du trésor se disait « très heureuse » d'entendre Réjean Parent dire que la porte demeurait ouverte. « M. Parent sait très bien ce qu'il pourrait faire

pour pouvoir en arriver à un règlement. Je ne dis pas de chiffre. Je ne veux pas me compromettre. En principe, il devrait être capable de s'en douter », faisait observer M^{me} Jérôme-Forget au SOLEIL. « Si les syndicats reviennent avec leur 12,5% sur six ans, il est clair que ça sera non. » Hier, le négociateur en chef du gouvernement, Jean-François Munn, a une fois plus pris le pouls de la CSQ: celui-ci battait toujours au rythme du 12,5% sur six ans.

Pour la ministre, il ne fait pas de doute que l'on ne pourra entretenir les

espoirs d'un règlement printanier encore bien longtemps. « Dans 48 heures, tout le monde sera parti, tout le monde sera en vacances. »

En compagnie de ses homologues Michel Sawyer (SFPQ) et Carole Roberge (SPGQ), le président de la CSQ a tenu à faire le bilan, hier, de l'échec des négociations en vue du renouvellement avant le début de l'été des conventions collectives des 175 000 membres des trois organisations syndicales.

Samedi après-midi, un premier elou était rivé dans le cercueil, alors que les syndicats rejetaient les deux offres soumises par l'État: une première suggérant des hausses salariales de 8% à l'intérieur d'un cadre budgétaire de 12,6% — 3,2 milliards \$ — incluant les coûts de l'équité salariale et d'autres mesures à incidence monétaire et une deuxième, informelle celle-là, proposant des augmentations de 10% sur six ans et l'« explosion » du cadre budgétaire.

Pour les chefs syndicaux, Monique Jérôme-Forget n'a pas voulu faire de concessions. « Nous, on a divisé notre demande par deux. Nous sommes passés d'une revendication de 12,5% sur trois ans à une de 12,5% sur six ans », a expliqué Réjean Parent en ajoutant que les offres de l'État équivalaient à une « baisse » du salaire des employés du secteur public. « Y aurait-il moyen, au moins, de préserver la constance de notre dollar. » L'écart salarial entre les parties varie entre 600 millions \$ et 1 milliard \$.

Pour sa part, la présidente du SPGQ, Carole Roberge a déploré que le blitz de négociation n'ait permis de régler des enjeux prioritaires comme la sous-traitance et la sécurité d'emploi. Par-dessus tout, elle a dénoncé la stratégie de l'employeur qui, une journée, avance puis, le lendemain, recule.

« Si le gouvernement pensait nous démobiler, nous casser le moral, il s'est trompé », a lancé le président du

SFPQ, Michel Sawyer, en annonçant que le mouvement de grèves sectorielles et ciblées amorcé il y a quelques semaines, notamment à la SAAQ et à Revenu Québec, ne connaîtra pas de trêve durant la saison estivale.

Les trois organisations syndicales vont commencer à préparer un plan d'action pour l'automne. Un automne, ont-ils promis, marqué par une grande turbulence.

« La rentrée automnale ne se fera pas dans la sérénité et le calme, a juré Réjean Parent. Il va y avoir beaucoup de monde choqué et enragé. Les services à la population vont s'en ressentir. »

Questionné à savoir si les trois syndicats en arriveront à faire front commun à l'automne avec les autres organisations du secteur public, notamment la CSN et la FTQ, Réjean Parent a refusé de se mouiller. « Si on n'est pas dans le même autobus, chose certaine on sera sur la même autoroute et on s'en ira tous à la même place. »

Possibilité de grève dans la santé dès la mi-octobre

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

À compter du milieu du mois d'octobre, la plupart des syndicats du secteur de la santé et des services sociaux affiliés la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) seront en mesure de déclencher des grèves légales si leurs membres, évidemment, en expriment la volonté afin de faire bouger le gouvernement lors des négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

L'automne ne sera donc pas chaud seulement dans les écoles, les cégeps et les ministères et organismes gouvernementaux. La grogne syndicale pourrait atteindre les hôpitaux, les CLSC et les CHSLD.

En effet, la ronde de négociation dans le secteur public inclura, cet automne, les syndiqués de la santé et des services sociaux.

En raison de la tenue des votes d'allégeance syndicale imposée par la loi 30, la CSN, la FTQ et la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ) ont choisi d'attendre à l'automne pour ouvrir la machine afin de tenter de convenir avec l'État de nouvelles conventions collectives avant la fin du mois de décembre.

Voilà ce qui explique pourquoi la CSQ, le SFPQ et le SPGQ étaient seuls au front, ce printemps, contre le gouvernement Charest.

Alors que les membres de la FIQ attendront au mois d'octobre pour se doter d'un plan d'action, le front commun CSQ-FTQ — qui représente près de 150 000 travailleurs dans la santé — a déjà commencé à préparer la mobilisation des troupes.

« On connaît la position du gouvernement à l'égard des revendications des travailleurs du secteur public. On voit qu'il n'est pas capable

de régler grand-chose. Alors, tout le monde est parfaitement conscient qu'il va falloir mettre l'épaulé à la roue pour obtenir un règlement satisfaisant », a déclaré au SOLEIL l'un des vice-présidents de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Laurier Goulet. « Chose certaine, on n'écartera aucun moyen d'action. »

Selon lui, « la perspective de grèves à l'automne est bien présente ». Au retour des vacances, la FSSS-CSN — qui représente plus de 100 000 syndiqués dans la santé — fera le point avec ses membres et les consultera sur un plan d'action qui est actuellement en préparation.

Déjà, les syndicats locaux ont reçu le mot d'ordre de préparer les listes des services essentiels à maintenir en cas de débrayage et de les acheminer aux employeurs et au Conseil des services essentiels au plus tard le 30 juin. Compte tenu qu'il faut compter 90 jours entre la transmission des listes et l'obtention du droit de déclencher un débrayage légal, la CSQ et la FTQ prévoient être en mesure de passer à l'action dès la mi-octobre.

Pour le moment, les syndiqués n'ont pas encore été consultés sur le recours à la grève légale. Ils le seront à l'automne. Les syndicats ont décidé de prendre les devants, compte tenu des longs délais imposés pour l'obtention du droit de grève.

Au chapitre des tables de négociation, Laurier Goulet a signalé qu'il s'était passé bien peu de chose. L'attention était tournée vers les négociations avec la CSQ et les deux syndicats de la fonction publique.

« De notre côté, il y a un blocage majeur sur la question de la décentralisation des négos imposée par la loi 30 », a expliqué celui qui est responsable des négociations à la FSSS-CSN. « Pour nous, c'est inacceptable et, surtout, inapplicable car ça reporte au niveau local la négociation de près de la moitié de la convention collective. »



En compagnie de ses homologues Michel Sawyer (SFPQ) et Carole Roberge (SPGQ), le président de la CSQ, Réjean Parent (au centre), a tenu à faire le bilan, hier, de l'échec des négociations.

La Fédération des commissions scolaires doublement déçue

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, n'a pas caché sa « double déception » à la suite de l'échec des négociations entre le gouvernement et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), une organisation syndicale affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représentant les 80 000 enseignants des écoles primaires et secondaires francophones.

« Nous étions à un cheveu d'une entente à la table sectorielle qui aurait permis d'ajouter 2000 nouveaux postes d'enseignants et orthopédagogues dans le réseau pour venir en aide en élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. »

Pour M. Caron, réussir à convaincre le Conseil du trésor d'allouer des sommes de 100 millions \$ sur quatre ans pour les élèves en difficulté, alors que la clientèle scolaire va aller en diminuant au cours des prochaines années relevait d'un véritable tour de force.

« C'était un très gros morceau », a-t-il soutenu en se demandant si les 100 millions \$ seront encore au rendez-vous, cet automne, alors que le gouvernement devra également répondre aux revendications des syndiqués du secteur de la santé. « Là, on l'avait le 100 millions \$. On dit toujours: un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. »

L'autre partie de la déception d'André Caron est liée à l'attitude de la partie syndicale. « Tout au long des négociations, la FSE n'a cessé d'identifier

les services directs aux élèves comme sa priorité et que l'enjeu n'était pas salarial. Et voilà ce que l'on apprend: la négo floue sur les salaires! »

Au cours de l'entrevue avec LE SOLEIL, le président de la Fédération des commissions scolaires a souligné que des enseignants allaient, de toute façon, toucher des augmentations de salaire à la rentrée dans la foulée d'une entente intervenue en mai 2002 sur la reconnaissance de la durée du temps de travail. Globalement, la rémunération des enseignants devrait augmenter de 94 millions \$, a mentionné M. Caron.

Par ailleurs, ce dernier a révélé qu'il était « solidaire » des décisions prises par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. « Elle est prisonnière de son cadre budgétaire et c'est correct comme ça. C'est de la bonne gestion. Il faut être conscient de la situation financière du Québec. On est dans le trouble! »

Compte tenu que la FSE n'a pas obtenu ce qu'elle recherchait — un règlement négocié des conventions collectives avant la fin du printemps — André Caron s'attend à une rentrée scolaire marquée sous le signe de la colère et de la frustration. La FSE va mettre de l'avant son opération Le grand dérangement qui prévoit, entre autres, le boycott des activités parascolaires et des sorties éducatives.

« Moi, je fais appel au professionnalisme des enseignants. Vous savez, une sortie éducative pour un enfant, c'est une motivation supplémentaire pour aller à l'école. Il ne faudrait pas que nos jeunes paient la facture du mécontentement des enseignants. »



André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Vos désirs sont des ordres

Certains détails font toute la différence. Aileron ou jupe latérale. Insertion en bois ou détails en chrome brossé. Jantes en alliage ou volant sport. À vous de décider. Votre Saab sera aussi individuelle que vous l'êtes vous-même. Le miroir de votre personnalité dans une sobriété toute scandinave.

Saab 9-3 Cabriolet
À partir de 56 300\$
avec taux à l'achat de 1,9%/36 mois
ou
Location 1,9%/48 mois



Transport et préparation exclus.
Taxes en sus

Saab reçoit une note parfaite en matière de sécurité.



Les Saab 9-3, 9-5 et 9-3 cabriolet ont obtenu la cote de sécurité maximale, soit cinq étoiles, pour les impacts frontaux et latéraux lors des rigoureux essais de collision menés par l'Euro NCAP.

saabcanada.com
SAAB un état d'esprit

Votre concessionnaire SAAB de la grande région de Québec!

saturn@saturnquebec.ca
www.saturnquebec.ca

SATURN SAAB DE QUÉBEC
765, rue Marais, Québec 681-5777

L'ÉVÈNEMENT HORTICOLE

À NE PAS MANQUER!

Les 42 Jours Hamel

Promotion de la semaine
Du 17 au 23 juin

Iris sibirica
9 cm

1502140

97¢

Jour 40

Mardi 21 juin

Syringa patula 'Miss Kim'

2 gallons 1033961 Courant: 24,99\$

Offre spéciale:

14⁹⁷\$

(Toutes nos promotions sont valables jusqu'à épuisement des stocks.)

centre jardin
HAMEL

LEVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

CHARLESBOURG
1169, 80^e Rue Est

L'ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

SAINTE-FOY
Halles de Sainte-Foy

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

www.jardinhamel.com

Du 13 mai au 23 juin



Sous les pavés, la plage

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Les uns après les autres, pieds nus et en maillot de bain, ils sont descendus très lentement, d'un pas mal assuré. Avec toutes ces roches, il fallait faire attention où l'on mettait le gros orteil.

Parmi cette douzaine d'intrépides, deux députées, un conseiller municipal, un nageur de longue distance, des mamans avec leur enfant, dont l'un qui avait apporté un gros dragon gonflable, des vieux et des moins vieux.

Quelques instants auparavant, sous un air de cornemuse qui ajoutait à l'aspect dramatique du moment, tout ce beau monde avait signé un papier stipulant que si jamais l'aventure tournait mal, une attaque de sangsues par exemple, on ne traînerait personne devant les tribunaux. Aucun doute possible, le geste qu'il s'appropriait à poser était mûri et réfléchi de longue date. On raconte même que certains avaient fait leur testament.

Parmi la foule de curieux, nombreux en ce magnifique dimanche après-midi, j'ai cru apercevoir une dame agiter un mouchoir blanc, en guise d'adieu à une amie. À cause de la cornemuse, je n'ai pas tout compris de ce qu'elle disait, mais ça ressemblait à quelque chose comme: «j'espère qu'on va se revoir, et ne crains rien pour Ti-Gris, je vais en prendre bien soin si tu ne reviens pas souper».

Les uns après les autres, ils ont fait le grand saut. Splish! Splash! Splouche!

Les uns après les autres, ils sont remontés à la surface, le sourire fendu jusqu'aux oreilles. L'eau

était bonne et rafraîchissante. Personne ne s'est senti mal ou a vu une pustule géante lui pousser dans le front. Encore une fois, ces valeureux baigneurs venaient de poser le geste de désobéissance civile le plus inoffensif en ville, j'ai nommé la trempette dans les eaux du bassin Louise.

Le geste a beau être symbolique, il n'en demeure pas moins de plus en plus porteur de sens. Depuis 10 ans maintenant, dès qu'il commence à faire chaud, Léonce Naud convie la population de Québec à aller se baigner derrière le marché du Vieux-Port, même si la loi l'interdit.

C'est à cet endroit stratégique que ce géographe à barbe blanche rêve un jour de voir naître une plage urbaine. Il a des convictions et la couenne dure, le Léonce. Mille fois, l'administration du Port de Québec, Ross Gaudreault en tête, lui a dit d'oublier son rêve et d'aller se baigner ailleurs; mille fois il est revenu à la charge.

Même après 10 ans de combat acharné, Léonce Naud est plus convaincu que jamais que son projet de plage en ville n'a rien de farfelu. Pour lui, ce n'est qu'une question de temps avant que la première pelletée de sable soit donnée. À sa façon, l'homme mène à une petite révolution. Sous les pavés, la plage...

«Un jour, Ross va être le gardien de la plage. Lorsqu'il va se voir, entouré de plein de belles filles, il va me dire: "Léonce, c'est vraiment une merveilleuse idée que t'as eue"», me lance, avec

une pointe d'ironie, le chef de file de ces baigneurs avant-gardistes.

En toute honnêteté, à venir jusqu'à il y a deux jours, je connaissais comme ça, sans plus, la Société des Gens de baignade. Régulièrement, dans l'espoir de me convertir, Léonce Naud laissait tomber des courriels dans mon ordinateur. Un courriel de sollicitation parmi une centaine d'autres. Par acquit de conscience, après l'avoir lu en diagonale, je le conservais en archives si jamais l'envie me prenait un jour d'en parler.

Cette envie m'a finalement pris dimanche, je ne sais trop pourquoi, peut-être à cause du beau soleil qu'on n'avait pas vu depuis un moment. Je suis parti en vélo avec fiston jusqu'au Vieux-Port, pour observer à quoi pouvait bien ressembler une bande de citoyens qui n'ont pas peur de se mouiller pour une idée.

Et vous savez quoi? Elle n'est pas folle, leur idée, pas folle du tout. Elle est même vachement intéressante.

Un peu partout, les villes construites sur le bord d'un fleuve ou d'une rivière réalisent toute la chance qu'elles ont. Longtemps traitées comme de simples prolongements du système d'égouts, ces fleuves et ces rivières retrouvent leur titre de noblesse. On veut les admirer de plus près (pensons à la future promenade Samuel-de-Champlain) ou leur redonner leur air d'antan (pensons à la rivière

Saint-Charles). On veut aussi s'y baigner, quoi de plus normal. À Paris, personne ne peut le faire dans la Seine mais, chaque été, la mairie fait livrer des tonnes de sable. On installe des parasols et on fait comme si on était sur la Riviera. L'expérience est en tout cas assez concluante pour qu'on la répète chaque année.

À Québec, on aurait les deux, le sable et la saucette, à deux minutes du Vieux-Québec et de Limoilou. La plage Jacques-Amyot — c'est le nom déjà trouvé pour l'endroit, en l'honneur du célèbre nageur de longue distance — serait une plage fermée, qui n'aurait pas d'accès direct sur le fleuve. L'eau du fleuve serait filtrée par décantation. Le système fonctionnerait comme celui d'une piscine. Le risque serait donc faible de se retrouver à l'urgence après avoir pris un bouillon.

En hiver, l'endroit pourrait se transformer en immense patinoire avec le Château Frontenac en toile de fond. Imaginez les cartes postales...

À 15 ou 20 millions \$, le coût du projet de Léonce Naud n'a rien de mirobolant. Pour le moment, il manque surtout une volonté politique claire et une certaine logique dans l'aménagement du Vieux-Port. Mais, en bout de ligne, une seule question demeure dans toute cette histoire de baignade en ville: le bassin Louise doit-il continuer à être un stationnement pour les bateaux d'une poignée de privilégiés, ou devenir un endroit de divertissement qui profiterait à un grand nombre?

PRIX QUÉBÉCOIS DE LA CITOYENNETÉ Les défenseurs des immigrants s'illustrent

GENEVIÈVE BOUCHARD
GBouchard@lesoleil.com

Raciste, la ville de Québec? Certains citoyens s'efforcent pourtant de faire évoluer les mentalités. Pour son implication dans la promotion de la diversité culturelle dans la Vieille Capitale, la Chambre de commerce s'est méritée hier un prix de la citoyenneté. La militante Mirlande Demers est quant à elle repartie avec une mention honorable.

Pour son travail de sensibilisation à l'immigration auprès de la population et la mise sur pied d'un programme de stages pour les nouveaux arrivants, la Chambre de commerce a obtenu le prix Maurice-Pollack, qui souligne les efforts dans le domaine de l'égalité en emploi, l'aménagement de la diversité ethnoculturelle et l'adaptation des services.

«C'est très agréable pour la Chambre et pour les bénévoles, a mentionné son président, Pierre Dolbec. C'est moi qui tiens le prix, mais c'est seulement pour l'image. C'est un travail d'équipe exceptionnel.»

Les stages de la Chambre de commerce ont permis à 300 immigrants de trouver du boulot. En 2005, 30 placements en entreprise ont été effectués et 12 entrepreneurs ont fait l'objet d'un mentorat. «Mais il ne faut pas se leurrer, il reste beaucoup de travail à faire, a nuancé Pierre Dolbec. Les problèmes des immigrants sont récurrents. Les entreprises ont fait un bout de chemin, il serait temps que les institutions embarquent à leur tour et qu'on commence à voir des chauffeurs d'autobus et des policiers d'une autre ethnie.»

Finaliste pour le prix Anne-Greenup pour son implication dans la lutte contre le racisme, Mirlande Demers, de la Coalition contre la discrimination, abonde dans le même sens.

«C'est une reconnaissance qui va nous donner un peu de visibilité, ça va nous aider avec le financement», a confié celle qui s'est surtout faite connaître par ses actions contre la station de radio CHOI-FM. «On dirait que tout le monde sait que le racisme existe, mais que les gens oublient que ça arrive près de chez eux. Il faut continuer la sensibilisation.»

Ce sont les professeurs Freda Lewkowicz et Andrea Weinstein, créatrices d'activités pédagogiques visant les 12 à 18 ans, ainsi que la Fondation de la tolérance, participante à l'organisation de la Semaine d'action contre le racisme, qui ont gagné le prix Anne-Greenup.

En plus de la Chambre de commerce, le prix Maurice-Pollack a été remis au Collège de Rosemont pour une quinzaine de projets touchant l'éducation à la citoyenneté et à l'interculturalité.



Derrière Pierre Dolbec, la militante Mirlande Demers

Le prix Jacques-Couture pour le rapprochement interculturel a été octroyé à Marie McAndrew pour ses recherches universitaires sur l'intégration et à Radio Centre-Ville Saint-Louis, une station montréalaise qui propose une programmation en sept langues. Le fondateur du Club 2/3, Jean-Pierre Denis, ainsi que l'Institut du Nouveau Monde et Union paysanne ont quant à eux remporté le prix Claire-Bonenfant pour les valeurs démocratiques et la promotion de la participation civique.

Vingt-sept stations du métro évacuées

■ MONTREAL — Près de la moitié du réseau de métro de Montréal a été paralysé, hier matin, en raison d'un incendie qui s'est déclaré à la station Sherbrooke, située sur le circuit 2-orange. Un

câble dans un tuyau sous le quai de la station Sherbrooke aurait pris feu pour des raisons encore inconnues. La station Sherbrooke de même que celle située au sud, la très achalandée Berri-UQAM, ont été évacuées par mesure de précaution. Le service a également été interrompu dans 25 autres stations du réseau. *PC*

ABSOLUMENT

TOUT

70% **DE RETOUR** GRAND ÉVÉNEMENT *Klauss Boehler* K O L L E K T I O N 2000 CHEMISES79\$ Rég. jusqu'à 295\$ **1500 costumes 4 saisons** À partir de **295\$** **1000 polos mercerisés** À partir de **49\$** *François Côté* **COLLECTION** PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy **657-1760** www.francoiscote.com

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

LA GRANDE VIE

Pré-tirage du 2005-06-20

2 lots de 50 000\$ (décomposables)

1176007 1435421

Pour chacun de ces deux numéros gagnants:

1 - 50 000\$	1 - 1000\$	1 - 500\$	1 - 200\$
1 - 1000\$	1 - 100\$	1 - 50\$	1 - 20\$
1 - 50\$	1 - 10\$	1 - 5\$	1 - 2\$

10 ensembles de cinéma maison Panasonic* (non décomposables)

1022638	1304979	2201200	2276382	2381342
1190636	1375800	2204561	2289770	2454838

*Chaque lot est échangeable contre un chèque de 5 000\$

25 ensembles caméra numérique et imprimante Canon* (non décomposables)

1010210	1289546	1458108	2115020	2390216
1040980	1300386	2022526	2183252	2403488
1063252	1332057	2042814	2187322	2417978
1151555	1427002	2093405	2298773	2419989
1263291	1445466	2113876	2307173	2445201

*Ces lots sont non-montagés

Les modalités d'encasement des billets gagnants consistent au verse des billets. En cas de départ avant cette date, le numéro gagnant et le lot affecté de 1/2 billet, seront à priori.

GRAND TIRAGE LE 8 JUILLET 2005

ARON LENNON

Arthur Aron, conseiller en placement, fait partie de l'équipe Aron-Lennon. Il croit que la gestion par équipe est plus rapide, directe et efficace que n'importe quel autre type de gestion.

Trois têtes valent mieux qu'une 418 647-5987

BMO Nesbitt Burns

MALADIES RESPIRATOIRES

L'hôpital Laval fait appel au privé pour la recherche

MARIE CAQUETTE
Mcaquette@lesoleil.com

L'hôpital Laval intensifie la recherche en pneumologie, en partie grâce à des fonds privés, au moment où les maladies respiratoires, telles l'asthme, la bronchite chronique et l'emphysème, sont à l'état d'épidémie.

La bronchite chronique et l'emphysème sont la quatrième cause de mortalité au Canada, où 750 000 personnes en sont atteintes, et la cinquième maladie la plus importante dans le monde, soulignait le Dr François Maltais, directeur adjoint de la recherche en pneumologie à cette institution. Ces maladies sont particulièrement en croissance en Asie.

Les très nombreux patients aux prises avec des problèmes respiratoires font déborder les urgences des hôpitaux québécois en hiver, signalait le Dr Maltais, parce que leur état les rend très vulnérables aux infections.

Mais les fonds publics sont « insuffisants » pour faire face au problème, causé principalement par le tabac et la pollution atmosphérique, disait le médecin, en marge d'une conférence de presse, hier, qui visait à souligner les résultats de quelques recherches financées par l'entreprise privée.

La moitié des 6 millions \$ du budget de recherche en pneumologie à Laval provient d'entreprises pharmaceutiques. Les chercheurs ont accès aux surplus des fonds affectés à des recherches cliniques sur de nouveaux produits. D'autres bénéficient de la générosité des rares pharmaceutiques, telle Altana Pharma, qui ne sont pas rebutées par la recherche fondamentale. De jeunes chercheurs attachés au Groupe de recherche en santé respi-



Dr François Maltais



Dr Yves Lacasse

ratoire de Laval font ainsi de la recherche fondamentale sur le lien entre des cellules inflammatoires et le développement de l'emphysème; d'autres approfondissent les connaissances sur les macrophages, des cellules au cœur de la réaction allergique des asthmatiques.

Côté recherche clinique, une longue étude sur plusieurs centaines de patients recrutés dans une douzaine de cliniques au Canada se met en branle sous la direction du Dr Yves Lacasse. La clientèle visée est celle qui souffre, principalement durant la nuit, d'obstruction respiratoire à un degré modéré ou sévère, mais qui ne reçoit pas de traitement d'oxygénothérapie.

L'apport en oxygène est le seul traitement connu pour les cas sévères et permanents d'obstruction respiratoire. Les patients sont munis d'un tube d'alimentation en oxygène dont ils se servent toute la journée.

L'étude du Dr Lacasse vise à déterminer si une autre clientèle, un peu moins atteinte, ne bénéficierait pas aussi d'un apport en oxygène, limité aux périodes de sommeil. L'hypothèse du chercheur est que ce traitement pourrait peut-être retarder une détérioration de leur état.

L'hôpital Laval réunit la plus grande concentration de pneumologues et de chirurgiens thoraciques au Canada. On y compte sept pneumologues chercheurs et six docteurs en sciences. Quatre autres devraient s'ajouter d'ici quelques années à cette équipe.

Le Canada, premier pays à autoriser le vaporisateur buccal à base de cannabis
Il sert à contrôler les douleurs des personnes atteintes de sclérose en plaquesMARIE CAQUETTE
Mcaquette@lesoleil.com

Le Canada est le premier pays à autoriser la mise en marché d'un vaporisateur buccal à base de cannabis qui vise à contrôler les douleurs des personnes atteintes de sclérose en plaques. Le produit est déjà en pharmacie.

Il ne produit pas d'état euphorique chez ces malades, mais une certaine somnolence qui serait l'équivalent de la désorientation provoquée chez un consommateur sain, selon la Dr Aline Boulanger, directrice des cliniques de la douleur au Centre hospitalier de l'Université de Montréal et à l'hôpital Sacré-Cœur à Montréal.

L'attitude de Santé Canada est « parfois surprenante », commentait la Dr Boulanger. Certains médicaments prennent beaucoup de temps à franchir les étapes qui mènent à une autorisation; pour d'autres, c'est l'inverse. « Je ne sais pas quels sont les facteurs qui font que Santé Canada est parfois à l'avant-garde ou plus conservateur pour d'autres produits. »

Développé en Angleterre, le vaporisateur est composé de deux extraits purs du cannabis, le THC et le CBD. Il a été testé sur des personnes souffrant de sclérose en plaques et les médecins doivent s'en tenir, dans un premier temps,

à le prescrire pour cette population, indiquait la Dr Boulanger. Il arrive que les praticiens étendent l'usage d'un médicament à d'autres pathologies, disait-elle. « C'est possible que le même phénomène se produise, je ne sais pas. »

Le produit correspond cependant à un besoin, ajoutait-elle, pour les malades qui ne supportent pas ou ne répondent pas aux antidouleurs habituellement utilisés pour cette maladie. Les deux familles de médicaments qui servent à calmer les douleurs dans le cas de la sclérose sont les anticonvulsifs (pour le traitement de l'épilepsie) et les antidépresseurs. Ces malades ne ressentent aucune amélioration de leur état avec les opiacés et les anti-inflammatoires.

Les évaluations du vaporisateur de cannabis vont se poursuivre après sa mise en marché.

Il y a 50 000 Canadiens atteints de sclérose en plaques et la moitié d'entre eux souffrent de douleurs neuropathiques qui se manifestent par des sensations de brûlures ou de chocs électriques, ou parfois par des picotements ou des sensations de chaud ou de froid. Ces douleurs peuvent être constantes pendant les périodes de poussée de la maladie au point de couper l'appétit des malades et de perturber leur sommeil.



UNE SEULE OFFRE
TROIS MODÈLES
229 \$/mois

FORD FOCUS ZX4 SE

229 \$/mois, location 48 mois*
Transport et plein d'essence inclus

0 \$ de mise de fonds

0 \$ de dépôt de sécurité

• Moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Climatisation
Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Nouvelle planche de bord

GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR : 5 ANS / 100 000 KM

LES 2 PREMIERS VERSEMENTS SONT PAYÉS[†]

La Focus 2005 s'est classée parmi les trois premières dans le segment des voitures compactes selon Le Guide de l'auto 2005.

lafocus.ca

FORD FOCUS ZXW SE



• Moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux • Chauffe-moteur • Verrouillage des portes à commande électrique
Entrée sans clé à télécommande • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Climatisation • Ensemble édition hiver

229 \$/mois

Location 48 mois*
0 \$ de dépôt de sécurité
Mise de fonds de 1 495 \$
Transport et plein d'essence inclus

FORD FOCUS ZX5 SES



• Moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Climatisation • Jantes de 16 po en alliage • Commandes audio auxiliaires sur colonne de direction • Programmeur de vitesse • Volant réglable/télescopique
Glaces et verrouillage des portes à commande électrique • Rétroviseurs à réglage électrique • Ensemble édition hiver plus

VITE, CETTE OFFRE DISPARAIT LE 30 JUIN 2005.



Bien pensé

ford.ca

Photos à titre indicatif seulement. *Sur location ou achat jusqu'à un maximum de 750 \$ avant taxes pour deux (2) mois. *Location de 48 mois. ZX4 : aucune mise de fonds. ZX5 et ZXW : 1 495 \$ de mise de fonds. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent à des particuliers sur approbation de Credit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2005, s'adressent à des particuliers, s'appliquent uniquement aux véhicules neufs 2005 en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le véhicule doit être commandé avant le 30 juin 2005. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

iser le
nnabis

ques

opulation, in-
arrive que les
ge d'un médi-
ologies, disait-
le même phé-
sais pas.»
ependant à
pour les ma-
pas ou ne ré-
sultent par des
de choc
par des pic-
ons de chaud
surs peuvent
les périodes
e au point de
malades et de

s atteints de
à moitié d'en-
leurs neuro-
est par des
ou de choc
par des pic-
ons de chaud
surs peuvent
les périodes
e au point de
malades et de



Le président du CLD de Québec, Sylvain Lévesque, et la présidente du Conseil beauportois de la culture, Danielle Nicole, dans les jardins du couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Beauport

BEAUPORT

Le couvent des sœurs de la CND revivra

Le CLD de Québec l'achète et le consacrera à la musique, à la culture et au tourisme

GENEVIÈVE BOUCHARD
GBouchard@lesoleil.com

Après quatre années de silence, des voix résonneront de nouveau dans le couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Beauport. Mais loin des prières, ce sont la musique, l'animation artistique et l'information touristique qui redonneront vie à l'édifice vieux de 119 ans.

Pratiquement une année jour pour jour après avoir émis le désir de sauvegarder le bâtiment du secteur du Vieux-Bourg, le Centre local de développement (CLD) de Québec a annoncé hier qu'il s'en portait acquéreur.

« Dès 2002, nous avons compris l'importance de ce joyau patrimonial en investissant 300 000 \$ provenant des fonds résiduels de l'ancien CLD de Beauport, a indiqué le président de l'organisme, Sylvain Lévesque. On s'assurera que l'édifice maintiendra sa vocation communautaire par la culture et le récréotourisme. »

PROJET DE 4 MILLIONS

En tout, 750 000 \$ ont été investis par le CLD de Québec dans la réalisation d'un projet de revitalisation dont le budget atteindra 4 millions \$. Mais pour arriver à cette somme et commencer les travaux, les gouvernements seront sollicités.

« On va tout faire pour compléter le montage financier dans les meilleurs délais, avec la collaboration des gouvernements provincial et fédé-

ral. Un projet de 4 millions \$, ça ne s'attache plus aussi vite qu'avant. La Ville ne peut pas assumer ça seule », a lancé le vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec, Claude Larose.

Le chef du RMQ a aussi insisté sur l'aspect communautaire du projet de rénovation. « La Ville ne veut pas être propriétaire du bâtiment, même si elle y logera sur deux étages. Nous voulons que la communauté s'en charge de manière autonome », a-t-il dit en conférence de presse.

En plus du Service de la culture de Québec, qui occupera une bonne partie de l'édifice, le couvent abritera l'école de musique des Cascades et un atelier d'exploration artistique organisé par le Conseil beauportois de la culture. Un restaurateur, une boutique de produits des métiers d'art et un bureau d'information touristique pourraient aussi élire domicile dans l'ancien couvent.

« C'est le fruit d'une mobilisation qui dure depuis cinq ans et ça s'inscrit dans un objectif de décentralisation de la Ville », a ajouté la présidente du Conseil beauportois de la culture, Danielle Nicole, qui espère voir les nouveaux locaux habités en septembre 2006. « C'est un bâtiment significatif dans la revitalisation du milieu. C'est vraiment une pierre angulaire. »

Avant que des organismes locaux prennent en charge l'ancien couvent, c'est la Ville qui s'occupera de son entretien. « Ce sera fait avec les taxes que versera le CLD, personne ne payera plus cher », a promis Claude Larose.

PROGRAMME CULTUREL DE VISION QUÉBEC

Bellemare imitera L'Allier

Le 7 mai, il remettait pourtant en question les hausses de budget de 17% de la Ville dans ce domaine

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Marc Bellemare veut continuer l'œuvre de Jean-Paul L'Allier dans le soutien des arts et même aller encore plus loin. Le chef de Vision Québec veut aussi lutter contre la « montréalisation » des ondes.

Dans un extrait du programme de Vision Québec, obtenu par LE SOLEIL, qui sera dévoilé aujourd'hui, Marc Bellemare insiste lourdement sur l'importance de la culture pour sa formation politique.

Pourtant, le 7 mai, lors du colloque d'orientation de son parti, Marc Bellemare ne semblait pas voir d'un bon œil les hausses de budget dans le domaine de la culture, surtout en comparaison avec les dépenses en sécurité. « Il y aura des choix à faire, disait le chef de Vision Québec. Si les dépenses en culture ont pu augmenter de 17%, on peut questionner le fait qu'on n'ait pas trouvé d'argent pour engager un seul policier de plus. »

Marc Bellemare, lui-même collectionneur d'art, dit vouloir aider les artistes de la région à diffuser leurs œuvres. « Nos artistes sont souvent connus à l'étranger, mais pas dans leur propre ville », déplore le candidat à la mairie. Il est de notre devoir d'encourager l'émergence de ces talents. »

Si son parti prend le pouvoir, Marc Bellemare assure qu'il soutiendra les réseaux d'artistes, de galeries et de collectionneurs en art visuel et encouragera la diffusion de leurs œuvres dans les immeubles municipaux.

CONTRE LA « MONTRÉALISATION »

Les préoccupations culturelles de Marc Bellemare et de Vision Québec arrivent à un moment où, selon un sondage publié dans LE SOLEIL en fin de semaine, les gens de Québec donnent une note d'à peine 6,9 sur 10 à la diversité et à la qualité de la vie culturelle de leur ville.

Vision Québec veut lutter contre la « montréalisation » des ondes et l'exode des créateurs en faisant une offensive vers les grands studios et les maisons de production en cinéma et en télévision. « Notre ville est unique comme décor de production, plaide Marc Bellemare. Nous offrons des paysages grandioses tout à côté d'une architecture où se côtoient, dans le même kilomètre carré, l'Europe et l'Amérique. Il faut présenter les avantages importants que nos crédits d'impôt peuvent représenter pour les grands studios. »

Dans le domaine des loisirs sportifs et culturels, Vision Québec promet de s'attaquer notamment à l'harmonisation de la qualité des services de base communs offerts par les arrondissements. Le parti veut aussi s'assurer que les arrondissements offrent une tarification forfaitaire adaptée aux familles.

DÉCLARÉ COUPABLE DE MEURTRE NON PRÉMÉDITÉ

Maherchand obtient la permission de faire appel

■ Presque une formalité, le juge Lorne Giroux, de la Cour d'appel, a donné séance tenante, hier, à M^{re} Serge Goulet la permission de faire appel dans le dossier de Yagnish Maherchand. Le mois dernier, l'étudiant de 27 ans a été déclaré coupable de meurtre non prémédité de Mah Traoré, une autre étudiante résidant à Sainte-Foy, et ex-petite amie de Maherchand. L'accueil d'une autre requête déposée par M^{re} Goulet n'aura rien d'une formalité, elle, lorsqu'elle sera présentée devant une formation de trois juges de la Cour d'appel,

le 11 juillet. L'avocat de Maherchand demandera en effet au tribunal la permission de lui présenter une preuve nouvelle consistant dans le témoignage d'une jurée qui affirme avoir été l'objet de pressions indues pour prononcer le verdict rendu après quatre jours de délibérations. Ce verdict n'aurait donc pas été unanime comme il se doit de l'être. Cette jurée affirme aussi que le racisme a rendu pénible l'atmosphère au sein du jury, l'accusé étant un Indien originaire de l'île Maurice et de religion hindoue. *Richard Renaud*

L'hôtel de ville de Québec prend un coup de jeune

Vingt-cinq élèves de cinquième et sixième année y tiennent le premier conseil municipal des enfants

FRANCIS HIGGINS
FHiggins@lesoleil.com

Les élus municipaux de Québec ont été remplacés par 25 élèves de cinquième et de sixième année lors du premier conseil municipal des enfants, hier.

Les écoliers de 10 à 12 ans ont joué les rôles de maire, de conseillers, de membres de l'opposition et de citoyens dans cet exercice de démocratie plutôt ludique. Ils ont commencé par adopter l'ordre du jour avant de présenter des projets, discuter de quelques dossiers et répondre aux questions du public. Chaque enfant a lu un texte devant l'assemblée, selon son rôle.

Les petits étaient fébriles à l'idée d'éviter une journée de classe pour visiter ce haut lieu du pouvoir. « Je faisais partie du public. J'ai posé une

question sur un parc qui aurait besoin de plus de lampadaires la nuit pour pouvoir y jouer. C'est vraiment le fun de se mettre dans la peau des personnages de l'hôtel de ville! » a indiqué Rémy Lachance-Leblanc, un élève de cinquième de l'école La Source, dans le secteur Haute-Saint-Charles.

Par la suite, ces politiciens en herbe ont fabriqué une œuvre d'art à partir de matières recyclées: boîtes de conserve, bouteilles de plastique et un vieux bottin téléphonique. Ils l'ont ensuite remise lors de la véritable assemblée du conseil, hier soir, sous les yeux de leurs parents.

PROJETS LIÉS AU CIVISME

Ces jeunes proviennent de 17 écoles appartenant à trois commissions scolaires de la région (Les Découvreurs, Premières-Seigneuries, de la

Capitale). Dans chaque établissement, ils ont été choisis par élection parmi les volontaires.

La participation des enfants ne s'est pas limitée à leur visite de l'hôtel de ville. Pour s'y préparer, ils ont concocté plusieurs projets liés au civisme, le thème de l'événement. Certaines de leurs idées ont même été réalisées: campagne pour la propreté en classe, sensibilisation des commerçants au gaspillage des produits d'emballage, récréation combinée à celle de la maternelle pour apprendre à s'occuper des plus petits, etc.

« Nous avons fait une activité où nous devions nettoyer un boisé. C'était bien. En plus, c'était plaisant d'être un conseiller de l'opposition aujourd'hui », a commenté Pierre-Olivier Bussières, un élève de cinquième année de l'école Étincelle-

Trois-Saisons de Sainte-Foy.

Le maire Jean-Paul L'Allier est à l'origine de cette initiative locale, qui a coûté 3000 \$ aux contribuables. Celle-ci fait écho au Parlement écolier organisé par l'Assemblée nationale.

Le conseil municipal des enfants reviendra sûrement l'an prochain, selon la Ville. Son but est non seulement d'intéresser la population au fonctionnement de la société, mais aussi d'inciter les gens de tous les âges à soumettre des projets pour améliorer leur municipalité.

Cette première incursion en démocratie active a-t-elle donné le goût aux jeunes de plonger dans l'arène politique plus tard ?

« Peut-être », a répondu Rémy. « Il y a plein d'autres choses que je voudrais faire avant ça! » a lancé Pierre-Olivier.



Les politiciens en herbe ont créé une œuvre d'art à partir de matières recyclées.

JEUDI

DANS LE SOLEIL

Comment fêter la Saint-Jean



Dans le cahier
A

Il y aura bien sûr le grand spectacle traditionnel sur les Plaines.

Mais aussi, une multitude de fêtes et d'activités dans les quartiers de Québec et de la région.

Où et comment fêter la Saint-Jean-Baptiste?

Ne manquez pas, dans notre livraison de jeudi, toutes nos informations sur les célébrations de la Fête nationale des Québécois: programmation, sécurité, coûts publics, etc

nd
pensé

s'appliquent. Ces offres
sont soumises à certaines conditions.
Veuillez consulter votre conseiller Ford

COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

120 000\$ pour exporter son savoir en sciences physiques

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvailancourt@lesoleil.com

Les expériences que mènent le professeur Yvon Fortin fascinent. À un point tel que les télés se l'arrachent quand elles veulent faire sérieux et démontrer que la science ne fait pas qu'intriguer, elle surprend.

C'est dans cet esprit que le Collège François-Xavier-Garneau va pouvoir exporter en régions l'expertise de son Centre de démonstration en sciences physiques (CDSF), que le Cégep a créé en 1998, grâce à un financement spécial apporté par trois partenaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et l'Université de

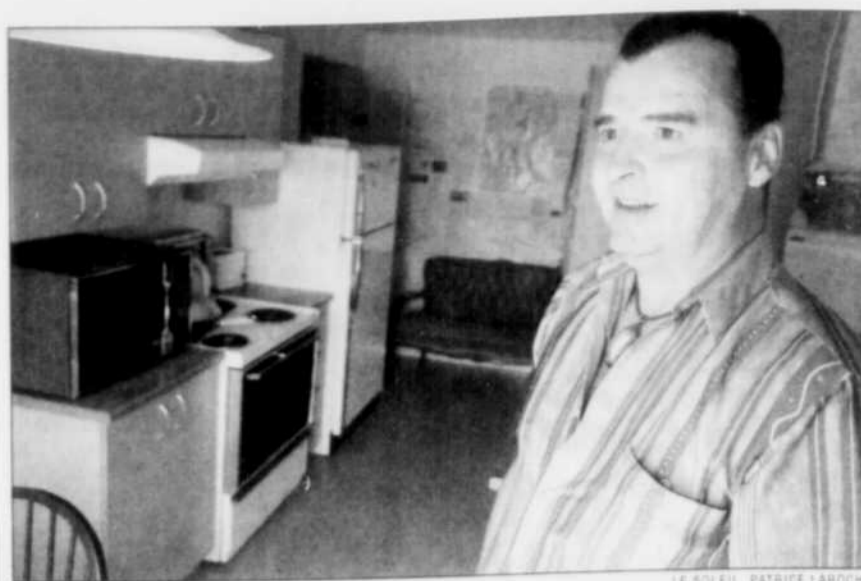
Québec. La ministre Margaret F. Delisle a scellé l'enveloppe budgétaire, hier, en annonçant une subvention de 120 000\$, étalée sur trois ans, pour permettre au Centre de faire des démonstrations en régions (le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay et l'Abitibi, par exemple).

«Le projet est original, car il repose sur un transfert de compétences et sur une concertation des institutions et des organismes plutôt que sur des investissements dans des infrastructures», explique le directeur du Centre, Robert Plamondon.

Il permettra à l'équipe du CDSF de se rendre en régions pour initier les étudiants à des expériences fascinantes.

Le Centre, unique au Canada, permet de reproduire à l'échelle humaine les principes et les concepts utilisés en sciences physiques, d'expliquer les phénomènes physiques de l'environnement dans lequel nous évoluons et de faire comprendre les applications dans la vie courante. «Nous n'irons pas là pour faire du spectacle, dit le P. Fortin, mais nous irons supporter les idées dont on ne parle pas.»

La clientèle visée ne rejoint pas uniquement le niveau collégial. Les étudiants du secondaire ou universitaires y seront tout aussi intéressés.



Jean La Rochelle montre «le plus beau logement» qu'il ait jamais eu.

Inauguration de La Maison du peuple

La coopérative offre 51 logements à prix abordable dans la 1^{re} Avenue à Limoilou

LOUISE LEMIEUX
Llemieux@lesoleil.com

■ Jean La Rochelle est vraiment heureux de son logement. Depuis l'automne, il habite un petit deux-et-demi dans la nouvelle coopérative La Maison du peuple, dans la 1^{re} Avenue. «C'est le plus beau logement de toute ma vie», dit-il.

Les 51 logements de la coopérative, c'est vrai, sont fonctionnels. Pas de luxe, mais tout ce qu'il faut pour être confortables : échangeur d'air, emplacement pour le lave-vaisselle, balcon, tout y est.

Darrel Lister, handicapé et en chaise roulante, habite un logement adapté au rez-de-chaussée d'un des quatre immeubles de La Maison du peuple. «Nous sommes comme une grande famille», dit-il.

Le prix d'un logement dans la coopérative varie entre 350\$ et 500\$, chauffage et électricité incluse. Une diminution de 125\$ par mois est accordée à ceux qui participent aux tâches communautaires, comme le nettoyage des couloirs et des entrées, la tonte du gazon, les réparations.

C'est ce que fait Daniel Létourneau. Il fournit cinq heures de travail par mois pour réduire le prix de son loyer. «Le seul inconvénient, dit-il, c'est le bruit de la 1^{re} Avenue.» Mais ce citoyen de longue date de Limoilou s'en accomode assez bien, finalement.

La coopérative est habitée depuis l'automne, mais a été inaugurée hier.

DEMANDES EN HAUSSE

Les coop sont très courues. Les demandes sont en hausse de 400%, à cause de la crise du logement, mais aussi à cause du mode de vie coopératif, selon Guillaume Brien, directeur de la Fédération des coopératives de Québec.

Le choix des locataires se fait par un comité de sélection, en fonction du salaire et, surtout, de l'esprit «coopératif» du futur locataire. Dans La Maison du peuple comme dans les autres coopératives, on vise la mixité : certaines familles vivent de l'aide sociale, d'autres travaillent ou sont immigran-

tes, un membre d'une autre famille sera handicapé.

La construction des 51 logements répartis dans les quatre immeubles de La Maison du peuple a coûté 5,9 millions\$, somme payée par Ottawa, le Québec et la Ville.

Il existe 200 coop de logements dans la région Québec-Chaudière-Appalaches, dans lesquelles vivent 4000 ménages. Une dizaine d'autres coopératives sont en développement dans la région, précise Guillaume Brien, de la Fédération des coopératives de Québec.

Depuis plus de 10 ans, on ne construit plus les traditionnels HLM qui n'abritaient que des assistés sociaux.

Les gouvernements se tournent maintenant vers les coopératives de logements et les OSBL (organismes sans but lucratif), ces derniers pour les personnes âgées ou ayant des déficits.

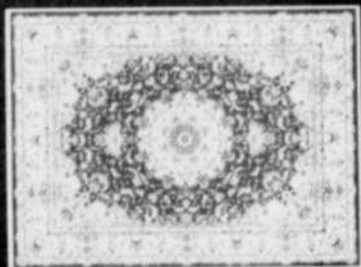
«Les coopératives permettent d'avoir un toit à prix abordable, elles permettent d'être à la fois propriétaire et locataire, de s'occuper de l'entretien et des finances de la coopérative», explique Guillaume Brien.

Certains regrettent le temps des HLM (habitation à loyer modique) : dans ceux qui restent, le phénomène de ghetto est encore plus évident qu'avant, parce qu'ils sont réservés aux plus pauvres (ils ne payent que le quart de leur revenu pour leur logement). Le prix des logements est plus élevé dans les coopératives.

En 2002, devant la crise du logement dans plusieurs villes au Québec, le fédéral et le Québec ont mis sur pied le programme Logement abordable. L'entente a été renouvelée en 2004. Ottawa, Québec et les municipalités ont mis 150 millions\$ dans la cagnote pour construire des logements à prix abordable, pas nécessairement modique.

Prestige

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX



RELOCALISÉ
pour mieux vous accueillir

SOLDE

pas de TPS pas de TVQ

Place de la Cité
2600, boul. Laurier (porte 6, face au kiosque d'information)
418.650.4400
www.prestige-carpet.com

Prestige étant importateur direct, il n'y a donc aucun revendeur ou conseiller sur commission dans notre salle de montre. Aucune vente par catalogue. Livraison immédiate et gratuite.

Jeep Liberty Rocky Mountain 2005



Ensemble 28X, moteur PowerTech de 3,7 litres. Transmission automatique 4 vitesses, roues uniques de 16 po en aluminium. Ensemble châssis de remorque, climatiseur, vitres et portes électriques, toit ouvrant. Différentiel autobloquant, AM/FM, CD, boîte de transfert SelectTraction, Médiaverrouillage, sièges garnis de tissu avec logo, capacité de remorquage de 5000 livres.

249\$ 0\$ dépôt de sécurité
333\$ par mois
avec 0\$ comptant

GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050
Chrysler / Dodge / Jeep
www.gosselinauto.com

Location 39 mois, utilisation 66 300 km, 154 du kilomètre excédentaire, à 249\$ par mois, un comptant de 3184\$, transport et taxes en sus.

PARTICIPEZ

Des
montagnes
d'isolant rose
à partager!

C'est étonnant tout ce qu'on a à gagner à recycler le verre, le plastique et l'aluminium. En rapportant vos bouteilles et canettes consignées chez vos détaillants, vous contribuez à produire des casques de vélo, des vêtements, des meubles de jardin, des carreaux de céramique et même des matériaux isolants.

RAPPORTER,
ÉCOLOGIQUEMENT BRILLANT

www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca



L'ASSOCIATION
DES BRASSEURS DU QUÉBEC

RECYS-QUEBEC
Québec

VENTE
semi-annuelle

20%
de rabais

sur un grand choix
de marchandise
à prix courant en magasin

Renaud & cie
Le plus grand magasin de services de
vaisselle et d'articles de cuisine à Québec

Nouvelle adresse:
1257, boulevard Charest Ouest
681-1944

Plus facile d'accès, ce magasin est situé entre
Boiteau Luminaire et La Galerie du Meuble

Et toujours au:
82, rue St-Paul, Québec
692-0122



LE QUÉBEC ET LE CANADA

TRANSFERT D'INFORMATIONS PERSONNELLES À L'ÉTRANGER

Les Canadiens hautement préoccupés par l'utilisation des renseignements

OTTAWA (PC) — La plupart des Canadiens estiment qu'une compagnie devrait obtenir leur consentement avant de faire circuler des informations personnelles les concernant vers une entreprise d'un autre pays, indiquent les résultats d'un sondage. Ce sondage, effectué pour le compte de la Commissaire à la protection de la vie privée, révèle un degré généralement élevé de préoccupation concernant l'envoi de données personnelles à des gouvernements étrangers.

Les Canadiens sont plus conscients du potentiel d'utilisation malveillante de leurs informations personnelles, à l'ère de la navigation dans Internet, du magasinage en ligne et des réseaux informatiques mondiaux, explique la commissaire, Jennifer Stoddart, en entrevue. La maison de recherche Ekos a sondé 1010 Canadiens âgés de 16 ans et

plus entre les 17 et 30 mars. Les résultats comportent une marge d'erreur n'excédant pas 3,1%, 19 fois sur 20.

Quatre-vingt-quatre pour cent des personnes interrogées jugeaient très important qu'une compagnie soit tenue d'obtenir la permission d'une personne avant de transférer des informations personnelles au sujet d'un client à une firme d'un autre pays. Douze pour cent estimaient que c'était

modérément important, et 3%, que c'était de faible importance.

Par ailleurs, 75% des gens disaient trouver hautement important que les particuliers puissent voir et corriger les informations personnelles que le gouvernement canadien transfère à d'autres pays. Dix-neuf pour cent considéraient cela modérément important, et 5% trouvaient cela de faible importance. On parle d'informations transmi-

ses par une compagnie aérienne canadienne au gouvernement du pays où la personne se dirige, par exemple. Selon Tom Riley, un expert d'Ottawa sur les questions de protection de la vie privée, les Canadiens sont plus inquiets des menaces à leur vie privée à cause de la couverture médiatique de dossiers comme la sécurité dans Internet et les incidents de vols de données de cartes de crédit et de vol d'identité.

ASSURANCE PARENTALE

La facture refilée aux travailleurs et aux patrons

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

Les 300 millions \$ manquants pour financer la caisse de l'assurance parentale seront pigés uniquement dans la poche des travailleurs et des employeurs, a appris la Presse canadienne.

Malgré les pressions des syndicats et du patronat, le gouvernement Charest n'a aucunement l'intention de revenir sur sa position de ne pas mettre un sou dans le nouveau régime, a-t-on appris, au cours des derniers jours, de diverses sources.

À compter du 1^{er} janvier 2006, les futures mères auront droit comme prévu à un congé plus généreux que ce qui existe actuellement en vertu de l'assurance-emploi. Mais cette générosité a un prix — le régime sera 40% plus coûteux que l'actuel — que l'État n'est pas prêt à payer, sous prétexte qu'il s'agit d'un régime d'assurance qui doit s'autofinancer. Les centrales syndicales et les organisations patronales ne la trouvent pas drôle. Une riposte commence déjà à s'organiser, indiquent des sources des deux milieux.

Certains songent à se retirer du Conseil de gestion de l'assurance parentale — l'organisme chargé par Québec de proposer une structure de financement du régime — et planifient d'autres moyens de pression pour exprimer leur mécontentement.

«Ce n'est pas vrai qu'on va porter un chapeau qui ne nous fait pas», a indiqué un membre du conseil d'administration, sous le couvert de l'anonymat.

Quant à eux, les citoyens, déjà surtaxés, devront se résoudre à voir leur chèque de paye encore un peu plus amputé. Car, ce n'est pas par l'assurance parentale que le gouvernement Charest respectera son engagement de réduire le fardeau fiscal de tous les Québécois. Au contraire, pour un salarié gagnant un revenu annuel de 40 000 \$, la ponction supplémentaire atteindra 34 \$, et elle sera de 107 \$ pour quiconque touche 60 000 \$ ou plus.



«Les baisses d'impôt annoncées dans le budget Audet, c'est autour de 150 millions \$ pour les entreprises, puis de l'autre côté, on augmente les charges sociales de 180 millions \$», fulmine le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon.

Le conseil d'administration du Conseil de gestion de l'assurance parentale (formé d'une dizaine de personnes provenant des milieux patronaux, syndicaux et gouvernementaux) doit remettre son rapport d'ici le 30 juin.

Actuellement, c'est l'impasse dans les discussions, puisque syndicats et patrons tiennent mordicus à ce que Québec fasse sa part, et injecte quelque 100 millions \$ dans la cagnotte.

ULTIME RENCONTRE

Baroud d'honneur, à la suite d'une ultime rencontre qui sera tenue aujourd'hui, plusieurs membres feront pression pour que le Conseil prie le gouvernement d'assumer le tiers de la facture. Mais on connaît déjà la réponse.

Au total, le coût du régime atteindra plus de 1 milliard \$ par année, environ les trois quarts provenant du transfert du programme fédéral d'assurance-emploi, en vertu de l'entente fédérale-provinciale conclue en mars.

Comme Québec a refusé d'emblée d'injecter directement des fonds dans le régime, les membres du Conseil issus du monde patronal ont proposé au gouvernement, à titre d'employeur, d'assumer un taux de cotisation plus élevé.

On a fait valoir que le gouvernement était le plus gros employeur de femmes, donc qu'il présentait un «risque plus élevé» de piger dans la caisse. À risque plus élevé, donc, cotisation à l'avenant. Pour Québec, la facture aurait alors été de 93 millions \$. Mais à Québec, on ne raisonne pas ainsi, jugeant plutôt cette proposition — porte ouverte à la discrimination à l'embauche envers les femmes, dit-on — totalement inacceptable.

Le Conseil du patronat a calculé que le nouveau régime, financé sans la contribution de Québec, coûtera 180 millions \$ de plus aux entreprises du Québec, annuellement.

«Or, les baisses d'impôt annoncées dans le budget Audet, c'est autour de 150 millions \$ pour les entreprises, et on s'est pété les bretelles, puis de l'autre côté, on augmente les charges sociales de 180 millions \$», fulmine le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon.

Patrons et syndicats se sentent d'autant plus floués qu'à leurs yeux, à l'origine, le futur régime d'assurance parentale devait jouir d'un financement tripartite, qui incluait donc une contribution gouvernementale.

D'ici la mi-septembre, les dés devront être jetés, de manière à laisser le temps requis aux employeurs de modifier les systèmes de paie en fonction des nouveaux taux de cotisation.

Autre pomme de discorde entre le gouvernement et le patronat, le mode de répartition entre travailleurs et employeurs demeurera le même, les premiers financent cinq douzièmes du coût du régime, et les seconds, sept douzièmes.

En revanche, Québec s'est engagé à ne pas piger dans les éventuels surplus de la caisse parentale.



Le leader parlementaire des libéraux, Tony Valeri, a mis sa menace à exécution en déposant une motion pour étirer les travaux parlementaires indéfiniment.

La session parlementaire pourrait être étirée

Les libéraux tentent de faire adopter les projets de loi sur le budget et sur les mariages gais avant les vacances

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

OTTAWA — Les députés pourraient bien devoir faire des heures supplémentaires aux Communes si des projets de loi ne sont pas adoptés d'ici la fin de la semaine, a averti le gouvernement de Paul Martin, hier.

Le leader parlementaire des libéraux, Tony Valeri, a mis à exécution la menace qu'il brandissait depuis quelques jours, en indiquant son intention de déposer une motion pour étirer les travaux parlementaires indéfiniment.

Cette motion, qui devra être soumise à un vote, a pour but de faire adopter le projet de loi sur le budget (C-48) et celui sur les mariages de conjoints de même sexe (C-38) avant les vacances estivales, a soutenu M. Valeri.

Les parlementaires devaient partir pour les vacances jeudi.

«Puisque les conservateurs continuent de faire obstruction au débat sur le projet de loi budgétaire et les autres législations, j'ai pris des mesures pour nous permettre de déposer une motion (d'extension des travaux)», a expliqué M. Valeri, à sa sortie des Communes.

Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique (NPD) ont déjà indiqué qu'ils sont en accord avec la motion, puisqu'ils appuient le mariage homosexuel.

Le premier ministre Paul Martin répète, depuis quelques semaines, que sa priorité est de faire adopter le projet de loi sur les mesures budgétaires de 4,6 milliards \$ imposées par le NPD avant la fin de la session.

Mais si les libéraux sont déterminés à voir le projet de loi d'exécution du budget être adopté le plus rapidement possible, leur détermination n'est pas un peu lorsque vient le temps d'endosser le controversé projet de loi sur le mariage gai.

D'ailleurs, M. Valeri a bien tenu à préciser que «la période d'extension serait utilisée pour les deux projets de loi».

En d'autres termes, si le projet de loi budgétaire est adopté d'ici la fin de la semaine, il ne faudrait pas conclure automatiquement que les députés seraient forcés de siéger plus longtemps pour que le projet de loi sur les conjoints de même sexe connaisse le même sort.

La menace vise surtout à tenter de convaincre les conservateurs de cesser leur obstruction à la mesure budgétaire au plus vite pour permettre à tous de rentrer à la maison pour les mois d'été. Pour retarder l'adoption de ce projet de loi, les conservateurs ont laissé entendre que tous leurs députés pourraient prendre la parole en Chambre.

Reste à voir si la menace des libéraux aura des effets. Les conservateurs, qui s'opposent au mariage gai, préféreraient que l'adoption de ce projet de loi soit repoussée à l'automne.

«Nous ne voulons pas que les débats sur C-38 reprennent. Nous sommes contre cette mesure», a rappelé le whip des conservateurs, Rob Nicholson, faisant valoir que les libéraux auraient dû mieux prévoir les choses s'ils voulaient mettre ce débat derrière eux.

Il n'y a pas que les conservateurs qui espèrent que l'adoption du mariage gai soit retardée. Une trentaine de députés libéraux, qui s'y opposent aussi, tentent de convaincre le premier ministre de ne rien brusquer avant l'automne.

Selon le chef néodémocrate, Jack Layton, il est temps que le premier ministre Paul Martin fasse preuve de leadership et cesse de jeter le blâme sur les conservateurs.

«Ce n'est pas le temps de prendre des vacances quand il s'agit d'offrir l'égalité à des personnes qui attendent ce jour depuis très longtemps, a fait valoir M. Layton. Alors, continuons à travailler jusqu'à ce qu'on vote sur cette question.»

MODERNISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE GOUVERNEMENTAL

Québec a du pain sur la planche pour implanter SAGIR

ANNE DROLET
ADrolet@lesoleil.com

Avec des systèmes datant de l'âge de pierre informatique et plus de 1500 réseaux parallèles, le gouvernement du Québec a du pain sur la planche pour moderniser et uniformiser les systèmes de gestion de ses ministères. Les libéraux ont présenté hier un plan d'action qui devrait permettre un rajeunissement graduel et plus abordable que le défunt projet péquiste GIREs, quoique de moindre envergure.

SAGIR (Solutions d'affaires en gestion de l'information sur les ressources) a comme objectif de moderniser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du gouvernement. Ce système intégré vise aussi l'uniformisation des données de 94 mi-

nistères et organismes, l'augmentation de la productivité des employés de la fonction publique et la réduction de la taille de l'État. La stratégie du gouvernement compte sept étapes, chacune étant «autonome et pleinement fonctionnelle» au dire du ministre des Services gouvernementaux, Pierre Reid. La phase un de ce projet est à l'essai depuis quelques mois dans trois ministères. L'implantation aux autres ministères se fera par vagues, dès cet été. Un comité accompagnera les quelque 5500 employés touchés pendant 11 mois. Les informaticiens du secteur public commanderont les opérations, même si les tiers de l'équipe proviendra du privé.

Un plan d'action en étage donnera la chance de rectifier le tir en cours de route, puisque l'implantation prendra

plusieurs années. Chaque nouveau greffon va s'intégrer au reste, «mais après avoir pris avantage des changements technologiques et avoir pris en compte les nouveaux besoins». Le Conseil des ministres décidera à chaque étape s'il va de l'avant ou non.

Le gouvernement Charest avait abandonné le progiciel de gestion intégré des ressources (GIREs) à l'automne 2003, à la suite des recommandations d'un comité d'experts. La présidente du Conseil du trésor craignait que les coûts du projet péquiste atteignent le milliard de dollars, alors que les estimations initiales les établissaient à 80 millions \$.

Selon les calculs présentés hier, le projet coûtera, s'il est mené à terme, 574,2 millions \$, soit 333,3 millions \$ de moins que ce que les libéraux prévoyaient pour le système antérieur. SAGIR est par contre moins complet. L'aventure GIREs a créé une perte nette de plus de 130 millions \$.

DÉSUËTUDE

La modernisation aurait dû être effectuée il y a déjà une dizaine d'années selon le ministre Reid. Certaines infrastructures ont 35 ans et ont été pensées pour des ordinateurs à cartes perforées. L'obsolescence nuit à la productivité: certaines tâches s'étalent sur plusieurs jours, alors qu'elles devraient s'accomplir en quelques secondes.

Le réseau vieillissant a fait naître environ 1700 systèmes parallèles, conçus pour pallier les lacunes. Plusieurs disparaîtront avec l'entrée en fonction de SAGIR, facilitant la gestion.

OPPOSITION

Sylvain Simard, député péquiste de Richelieu et ancien président du Conseil du trésor, accueille la proposition avec «beaucoup de scepticisme». Il croit que SAGIR «sera de moindre qualité et coûtera plus

cher» que le projet que son gouvernement avait mis au monde. Il conteste les coûts divulgués par les libéraux, qui selon lui ont été lancés en l'air et n'ont jamais été vérifiés.

M. Simard considère que des éléments importants ont été écartés ou relégués au second plan. Il donne l'exemple du système de paie, dont la modernisation est planifiée à la dernière étape. Les ministères devront continuer «pendant des années à fonctionner encore à la mitaine», alors qu'il affirme que ce traitement était presque opérationnel avec GIREs.

Les rapports du vérificateur général de 1999 à 2003 avaient soulevé des irrégularités au projet GIREs. Le vérificateur général du Québec avait émis en décembre 2004 quelques recommandations pour le projet SAGIR, mais aucune faille majeure n'avait été détectée. À son bureau, on confirme que le dossier est suivi de près.

LES ALBERTAINS SOUS PRESSION



Les habitants de Drumheller, au sud de l'Alberta, se préparaient hier à affronter l'une des pires crues de la rivière Red Deer en emplant des sacs de sable pour protéger leur propriété. Les inondations causées par des pluies diluviennes qui ont déversé jusqu'à 100 millimètres d'eau samedi dans le sud de la province ont déjà forcé l'évacuation de 3000 des 8000 résidents de la ville. Le plus gros coup d'eau était attendu hier soir et devrait durer entre 6 et 12 heures.

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Hausse de 5,4 %

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvaillancourt@lesoleil.com

La Régie de l'assurance-maladie du Québec, qui gère le régime public d'assurance-médicaments, hausse légèrement la prime annuelle maximale que doivent déboursier les cotisants à ce régime mais accorde, en retour, la gratuité aux 45 000 personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent le supplément de revenu garanti maximal du gouvernement fédéral.

Selon la Régie, près du quart des 3,2 millions d'assurés bénéficient de la gratuité et 7 assurés sur 10 constateront une hausse qui ne dépassera pas 1,25 \$ par mois. Les prestataires de l'assurance-emploi avec contraintes sévères à l'emploi (ils sont 136 000) de même que les 593 000 étudiants âgés de 18 à 25 ans et les enfants de moins de 18 ans bénéficient aussi de la gratuité.

Cet ajustement, prévu par la loi à compter de chaque 1^{er} juillet, ne satisfait pas la coalition Solidarité Santé qui estime que c'est « la population qui paie

pour le manque de volonté du gouvernement de contrôler les coûts et d'imposer des mesures strictes d'encadrement des pratiques commerciales de l'industrie pharmaceutique ».

Concrètement, à compter du 1^{er} juillet, la prime annuelle maximale passera de 494 \$ à 521 \$ et la franchise mensuelle, de 10,25 \$ à 11,90 \$, soit une augmentation de 1,65 \$. Mais la RAMQ explique que cette hausse sera moindre, en raison du programme de coassurance.

Par exemple, pour une première ordonnance de 30 \$ dans un mois donné, le bénéficiaire doit actuellement payer une franchise de 10,25 \$ et une coassurance de 5,63 \$, soit un coût global de 15,88 \$. Avec les modifications, la franchise sera de 11,90 \$ et la coassurance, de 5,16 \$ pour une facture globale de 17,06 \$, soit une hausse de 1,18 \$.

Le Parti libéral s'était engagé à limiter les augmentations à la hausse du coût de la vie. Pour la coalition, cette promesse n'est pas respectée puisque l'augmentation prévue est de 5,4 %.

ANNÉE SCOLAIRE

Le début et la fin

Des enfants retournent en classes de rattrapage, des parents se battent pour sauver leur école

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

Plus que quelques heures à passer sur les bancs d'école, et c'en est fait. Finis le réveil-matin, les interro surprises, les cours trop longs et les problèmes de mathématiques trop difficiles. Les vacances arrivent le 23 juin. Mais pour plusieurs, et même au primaire, elles ne dureront pas trois semaines...

Sitôt terminées, les classes régulières laissent le champ libre aux classes de rattrapage.

Les élèves n'ayant pas atteint la note de passage ou un résultat insuffisant devront rattrapper à la mi-juillet pour s'inscrire, puis s'instruire, dans un établissement secondaire de la région.

Pénible, l'école d'été? Sans doute pas le premier choix des adolescents, et encore moins des enfants du primaire qui n'échappent pas à ce traitement.

Une commission scolaire à Québec, celle de la Capitale, a effectivement concocté pour les plus petits un plan de 60 heures de cours d'anglais, de français, de mathématiques ou de sciences physique à répartir du 11 au 29 juillet.

Tous les jours, de 8h à midi. Tant pis pour la grasse matinée.

Le jeu semble toutefois en valoir la chandelle. À la commission scolaire des Découvreurs, 86 % des 467 inscrits à l'été 2004 ont pu améliorer leur bulletin en dépassant le 60 %.

La moyenne des résultats oscillait autour de 66 %.

FERMETURES D'ÉCOLE

Leurs petits en congé, ce sera au tour de plusieurs parents de faire leurs devoirs s'ils veulent que la fermeture estivale de leur école de quartier ne se transforme pas en fermeture définitive.

Deux consultations publiques ont cours à Québec, l'une étudiant la possibilité de mettre la clé dans la porte de deux ou trois écoles (selon les scénarios) du Vieux-Limoilou, et la seconde, l'école Saint-Mathieu dans l'arrondissement Sainte-Foy.

Dans les deux cas, les parents devront déposer un mémoire à l'automne, document qu'ils devront nécessairement préparer pendant les beaux jours.

Les résidents du Vieux Limoilou préparent aussi un colloque sur les facteurs de réussite des enfants en milieu défavorisé, qui devrait avoir lieu au mois de septembre. Ils espèrent ainsi convaincre les commissaires scolaires que la survie des petites écoles est essentielle au succès de leurs enfants.

DEVENEZ CAMELOTS
Jeunes et adultes
RECHERCHE DE CAMELOTS PÉDESTRES ET MOTORISÉS
URGENT
Pour faire partie de l'équipe de camélots, contactez-nous au 866-3344 ou sans frais pour les gens de l'extérieur au 1 866 666-3344

Hélène Bédard maintenant chez
ROYAL LEPAGE
Inter-Québec
Courtier immobilier agréé
653-0488

CHEVROLET OPTRA 159\$ par mois*
500\$ D'ESSENCE GRATUITE
Financement 0% à l'achat
MARLIN CHEVROLET
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)
688-1212
www.marlinchevrolet.com

20¢ DE RABAIS PAR LITRE DURANT UN AN
JUSQU'À 2 500 LITRES*
EXCLUSIF À GM

ÉVÈNEMENT FAITES LE PLEIN

« Que demander de mieux pour une mini du XXI^e siècle? »
Jacques Bienvenue, Journal de Montréal

CHEVROLET AVEO BERLINE
139 \$/mois*
Avec comptant de 1981\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
159\$	849\$	0\$
174\$	0\$	0\$

Terme de 60 mois à la location. 0\$ dépôt de sécurité. Transport de 960\$ et préparation inclus.
11588\$ à l'achat**

Sécurité 5 étoiles ★★★★★
• Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103 HP
• Habitacle pour 5 passagers
• Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Roues de 14 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

AVEO 5 PORTES
139 \$/mois*
Avec comptant de 2263\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
159\$	1131\$	0\$
179\$	0\$	0\$

Terme de 60 mois à la location. 0\$ dépôt de sécurité. Transport de 960\$ et préparation inclus.
11898\$ à l'achat**

CHEVROLET Choisis ta route.

GARANTIE
5 ANS
100 000 KM

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire de près les conditions de vente de leur concessionnaire. Les conditions de vente de GM sont disponibles sur le site www.chevrolet.com. Les conditions de vente de GM sont disponibles sur le site www.chevrolet.com. Les conditions de vente de GM sont disponibles sur le site www.chevrolet.com. Les conditions de vente de GM sont disponibles sur le site www.chevrolet.com.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Des compromis



Jean-Marc Salvet

JMSalvet@lesoleil.com

L'échec des négociations entre, d'une part, le gouvernement québécois et, d'autre part, les fonctionnaires, les professionnels et les enseignants annonce malheureusement une rentrée des classes perturbée. Cet insuccès ajoutera sans doute plusieurs degrés à un automne qui promettait déjà d'être chaud. Mais cette ronde de négociations a également montré que des pistes de solution existent, que les différends ne sont pas insurmontables.

Pourquoi? Parce qu'une fois qu'on a mis de côté les coups de gueule et les effets de toge destinés à l'opinion publique, on s'aperçoit que les parties n'ont jamais été aussi près d'un règlement final qu'au cours des derniers jours. Il faut le dire haut et fort: les négociateurs sont passés relativement près d'un accord. Voilà pourquoi il ne serait pas inutile qu'ils retournent s'asseoir à la table de négociations au cours des prochaines heures.

Une négociation, c'est toujours une partie d'échecs de haut niveau. Le règlement qui intervient en bout de ligne est nécessairement le résultat de plusieurs compromis.

Or, il y en a eu des compromis dans cette ronde de négociations. La Centrale des syndicats du Québec, qui représente les enseignants, le Syndicat de la fonction publique du Québec et le Syndicat des professionnels du gouvernement québécois ont en effet accepté de négocier sur la base de 12,5% d'augmentation sur six ans — et non plus seulement sur trois ans comme ils l'avaient d'abord réclamé de façon un peu irréaliste.

C'est une avancée majeure, même si le Conseil du trésor déplore que les trois syndicats concernés exigent que ces 12,5% d'augmentation soient uniquement versés en salaires.

C'est d'autant plus significatif que la CSN et la FTQ, qui avaient déjà décidé d'attendre l'automne pour entrer dans le vif du sujet, restent, elles, cramponnées à 12,5% d'augmentation sur trois ans. Elles devront elles aussi, le moment venu, mettre de côté certaines de leurs ambitions et avancer sur le terrain ouvert par les enseignants, les fonctionnaires et les professionnels du gouvernement.

Mais ce qu'il faut se demander aujourd'hui, c'est ce qu'a fait le Conseil du trésor depuis que ces trois groupes ont accepté l'idée d'une convention collective sur six ans? Il s'est contenté de réaménager — toujours à l'intérieur de son cadre de 12,6% fixé l'an dernier — les sommes dédiées aux augmentations de salaires, à l'équité salariale et à des primes pour régler des problèmes particuliers.

En fait, il a agi comme si ce n'était pas la vraie négociation. Mais puisqu'il s'agit justement d'une négociation visant à renouveler le contrat de travail de ses employés, il n'aura pas le choix à un moment ou l'autre d'élargir son fameux cadre.

Tous les citoyens connaissent la précarité des finances publiques. Le gouvernement Charest a le devoir de respecter la capacité de payer de l'État et des contribuables, mais il a aussi l'obligation de faire une partie du chemin pour en arriver à une entente. Les compromis doivent venir de part et d'autre. C'est le propre de toute négociation. Les grands argentiers de l'État le savent.

Pour l'heure, leur dilemme est d'ordre stratégique. Doivent-ils élargir leur cadre dès maintenant pour les trois syndicats se disant prêts à revenir négocier cette semaine ou doivent-ils attendre l'automne prochain que l'ensemble des représentants des employés de l'État soient présents aux tables de négociations? C'est un calcul stratégique derrière lequel se cachent de gros sous.

MONIQUE FERME LES LIVRES...



RÉFLEXION

Trop matérialistes...

Erika Émond

L'auteure a 17 ans. Elle habite Sainte-Foy

La guerre fait partie de notre vie. Au XXI^e siècle, c'est même une réalité quotidienne. Mais où sont donc passées nos valeurs d'autrefois? Avons-nous perdu l'esprit ou est-ce que nos désirs de posséder plus et plus encore nous font perdre la mesure de ce qui est vraiment important?

Dans le journal que vous lisez tous les matins, y a-t-il une seule fois où on traite uniquement de ce qui va bien sur notre planète? Pourquoi faut-il nous envahir systématiquement avec ce qui va mal? N'est-ce pas là une manière d'alimenter une sombre vision du monde qui nous pousse à nous gâter pour oublier tout ce qui va de travers?

Faut-il chercher de ce côté pour comprendre notre insatiable besoin de dépenser et de tout posséder? J'ai bien peur qu'il y ait là une explication à notre société de plus en plus matérialiste.

Jadis les gens n'avaient que ce qu'ils possédaient. Maintenant nous possédons aussi les biens des autres. Autrefois, les gens devaient travailler pour obtenir ce qu'ils avaient. Je ne parle pas seulement de biens matériels, mais aussi de droits.

Par exemple, Martin Luther King s'est battu pendant plusieurs années pour que les personnes de couleur puissent jouir d'une qualité de vie et des droits équivalents à ceux des Blancs; les fem-



Nous sommes rendus à une époque matérialiste où l'argent n'est plus un moyen de vivre mais un moyen de s'amuser.

mes, elles, se sont battu pendant de nombreuses années pour obtenir des droits égaux aux hommes.

Ces batailles ont été menées sans passer par la guerre. Tous ces gestes posés par des personnes normales, que nous pensions «folles» autrefois, sont maintenant d'une importance capitale dans nos vies.

Anciennement, les valeurs étaient im-

portantes et les gens étaient bons. Je comprends que la société évolue mais, est-ce sensé d'avoir échangé ces valeurs pour des biens? Est-ce normal de faire la guerre plutôt que de communiquer? Je crois qu'une guerre s'explique presque toujours par un manque de communication ou pour une simple vengeance entre pays.

Il faut davantage réfléchir aux actes que nous posons, car les répercussions peuvent paraître infimes sur le coup, mais vite devenir très importantes.

Nous sommes rendus à une époque matérialiste où l'argent n'est plus un moyen de vivre, mais un moyen de s'amuser, de jouir d'une liberté sans égard aux autres. Mais est-il nécessaire de posséder la terre pour être heureux?

Sommes-nous encore capables de nous contrôler ou sommes-nous contrôlés par les publicités, par les gouvernements ou même par notre carte de crédit?

Jouer d'une gâterie une fois de temps en temps ou s'offrir une sortie est peut-être un excellent moyen de maintenir notre équilibre mental, mais les dépenses excessives sont peut-être seulement une façon de dissimuler un problème plus sérieux. Peut-être que le désir de posséder tout ce qui existe est plus fort que nous et c'est ce qui provoque les conflits.

Mais quand c'est rendu au point de ne plus s'entendre avec les gens qui vivent autour de nous, je pense que ça vaut la peine de s'arrêter pour réfléchir à tout cela.

POINT DE VUE



Le système de santé recourt déjà à des ressources privées pour s'oxygéner.

LES MÉDECINS ET LE JUGEMENT CHAOULLI

«Cessons de jouer à l'autruche»

D' Robert Ouellet

Président de l'Association médicale du Québec

En rendant son jugement dans l'affaire Chaoulli et Zélotis, la Cour suprême a levé le tabou persistant de la contribution des ressources privées à la prestation des soins de santé. De façon pratique, la Cour suprême n'a pas décrétoyé de grands changements immédiats. Il n'y a donc pas lieu de paniquer, mais de poursuivre les efforts en cours pour réduire les délais et d'innover pour accroître leur impact.

Le plus grand mérite du jugement de la Cour suprême est de nous faire comprendre que les choses doivent changer. Le système actuel, sans être un échec total, comporte des faiblesses importantes qui empêchent les citoyens d'avoir accès à des services de santé dans des délais médicalement acceptables.

Pour remédier à cette situation, il faut faire preuve d'ouverture et déléguer les dogmes, les principes qu'on a toujours considérés comme des certitudes. Seule une complète ouverture au changement nous permettra de faire preuve de créativité et d'imaginer des solutions durables.

L'Association médicale du Québec (AMQ) observe des failles dans l'accessibilité aux soins depuis plusieurs années. La première loyauté des membres de l'AMQ, qui représente près de 8000 médecins, toutes spécia-

lités confondues, résidents et étudiants en médecine, est envers les patients. C'est la santé de nos patients qui est le point de mire de notre réflexion, avant toute considération politique ou idéologique concernant notre système de santé.

Le jugement de la Cour suprême démontre l'incapacité du système tel qu'il est conçu de garantir l'accès aux soins au moment où les patients en ont

Il faut utiliser le privé pour améliorer l'accès à nos services, tout en maintenant le principe d'équité

besoin pour ne pas souffrir indûment, voire pour ne pas mourir. L'État qui en est garant a dénié à ses citoyens un droit pourtant garanti par la Charte québécoise des droits et libertés.

Le Québec se doit maintenant d'analyser toutes les options susceptibles de corriger une situation insoutenable. Tous les moyens méritent d'être pris en considération, qu'ils relèvent du secteur public, du secteur privé ou d'une combinaison des deux.

D'ailleurs, le système de santé recourt déjà à des ressources privées. Les hôpitaux — on ne peut plus publics — louent des lits de soins de longue durée dans des établissements privés pour loger des patients en attente d'hébergement et ainsi libérer des lits pour ceux

qui attendent dans les corridors des urgences. D'autres achètent des services diagnostiques, par exemple d'imagerie médicale, dans des cliniques privées, etc. La question n'est donc pas de savoir si on doit recourir à des services du secteur privé. C'est déjà le cas.

Le véritable enjeu est plutôt de déterminer comment le privé peut être mis à contribution pour nous aider à améliorer l'accessibilité de nos services de santé, tout en maintenant fermement le principe d'équité pour l'ensemble de la population.

Afin d'exploiter en profondeur les possibilités de défense des droits des patients qu'offre l'actuel moment politique, il importe non seulement d'analyser toutes les pistes de solution, mais aussi de le faire collectivement. La profession médicale, le gouvernement, les syndicats, la population, tous sont interpellés aujourd'hui par la portée de la décision.

La responsabilité doit être partagée pour en arriver à redéfinir un système financé principalement par l'État, si ce n'est plus entièrement, basé sur le respect du principe d'équité pour tous les citoyens, sur une utilisation optimale des ressources et sur l'obligation d'offrir en temps opportun des services pertinents à des citoyens responsabilisés au regard de leur propre santé. Cessons de jouer à l'autruche et amorçons collectivement un débat qui n'a que trop tardé. Les médecins du Québec sont prêts à prendre part à ce débat.

OPINIONS

TÉMOIGNAGE

Pourquoi j'appuie Pauline Marois...

Joseph Facal

L'auteur fut ministre dans les gouvernements Bouchard et Landry. Il est aujourd'hui professeur à HEC Montréal.

Les courses à la direction des partis politiques sont infiniment plus difficiles à vivre que les campagnes électorales entre partis adverses. Elles nous forcent à choisir entre des candidats auxquels nous unissons des liens d'amitié et qui ont, souvent, des états de service remarquables. L'exercice laisse toujours des plaies. Mais la neutralité n'est pas non plus une option: un militant ne peut rester indifférent au moment de choisir celui ou celle qui le mènera au combat. Comment aborder la question?

On peut choisir d'appuyer un candidat par intérêt, par affection, par engouement, pour régler des comptes ou par choix raisonné. Dans mon cas, une seule et unique considération compte: quelle est la personne la plus qualifiée pour être premier ministre du Québec? D'autres critères peuvent être pris en considération, mais ils doivent venir loin derrière l'intérêt national.

J'ai pour ma part choisi d'appuyer Pauline Marois il y a des mois, et je n'aurais reconsidéré mon choix que si j'avais moi-même été candidat. Je n'ai qu'une parole.

J'espère ne faire injure à aucun autre candidat en faisant d'abord valoir qu'elle a des états de service ministériels incomparables. Issue d'un milieu modeste, dotée d'une formation scolaire solide et complète, elle est le seul personnage politique à avoir été à la tête des quatre ministères les plus névralgiques du gouvernement: les Finances, le Trésor, l'Éducation et la Santé, en plus d'avoir été vice-première ministre. Gardons la tête froide et posons-nous une seule question: y a-t-il déjà eu quelqu'un d'avantage prêt à accéder à la plus haute de nos fonctions politiques?

Pauline Marois a aussi laissé des résultats tangibles partout où elle est passée: on lui doit notamment les garderies à cinq dollars, la maternelle à

temps plein et la mise en place des commissions scolaires linguistiques, qui nécessita un amendement à la Constitution canadienne. Qui dit mieux?

Elle est aussi la seule candidate à avoir proposé un plan d'action concret pour nous amener à la souveraineté, lequel est clair et irréprochablement démocratique. On peut certainement le bonifier, mais il a le mérite d'exister, en plus d'avoir inspiré de larges pans du programme adopté lors du dernier congrès. Ce plan prévoit notamment la tenue d'un référendum le plus tôt possible, et la rédaction, par une assemblée constituante, d'un projet de Constitution du pays du Québec.

Je ne crois pas non plus qu'un autre candidat ait poussé aussi loin l'exercice, difficile mais incontournable, de réflexion sur l'adaptation de la social-démocratie aux exigences du monde d'aujourd'hui. Elle est la seule à avoir fait circuler au sein du Parti des propositions concrètes sur les différentes facettes de cette modernisation.

Pour elle, il faut passer d'un État entrepreneur et planificateur à un État stratège et accompagnateur. Les heures d'enseignement doivent être allongées. La fiscalité doit être revue au bénéfice des familles. L'économie sociale doit jouer un rôle beaucoup plus névralgique. La lutte à la pauvreté doit viser à briser la dépendance à l'État. Son attachement à notre régime de santé est profond, mais elle en voit, en toute lucidité, la lourdeur, les rigidités et les coûts trop élevés par rapport à la qualité.

Un de mes collègues à HEC Montréal, Laurent Lapierre, m'a enseigné qu'on dirige comme on est, avec nos qualités et nos défauts, et que le fond des choses finit invariablement par faire la différence. Je sais en tout cas qu'avec une femme de cette envergure à sa tête, qui allie expérience et modernité, progressisme et réalisme, le Parti québécois se donnerait une chance de redevenir une large coalition de diverses sensibilités, où les idées pourraient circuler sans crainte de représailles, et dont tout le Québec tirerait profit.



Joseph Facal

POINT DE VUE



«Le Québec est avant tout un endroit où beaucoup sont à l'aise avec le fait d'être à la fois Québécois et Canadien», écrit Michel Desjardins, président et chef de la direction du Conseil de l'unité canadienne.

Le sentiment d'appartenance au Canada perdure

Michel Desjardins

L'auteur est président et chef de la direction du Conseil de l'unité canadienne.

Dans un éditorial paru dans le numéro du 30 mai de *La Presse*, André Pratte exprime sa déception devant le silence des fédéralistes ces derniers mois. Il a peut-être raison de les rappeler à l'ordre, d'autant plus que, pendant que se poursuivaient les audiences de la Commission Gomery, l'appui à la souveraineté du Québec a atteint des niveaux inégalés depuis les mois qui ont suivi le référendum de 1995.

Lors d'un sondage réalisé entre les 19 et 30 mai par CROP, 52% des sondés ont indiqué qu'ils voteraient «oui» si un référendum sur la souveraineté-partenariat (l'option du référendum de 1995) était tenu aujourd'hui. Ce résultat correspond à ceux du sondage de Léger Marketing, qui a rapporté un appui de 54% à la souveraineté-partenariat en mai (résultat inchangé par rapport au sondage du mois d'avril de la même firme).

S'il fait peu de doutes que les révélations faites devant la Commission Gomery ont un impact sur ces résultats, la hausse de l'appui à la souveraineté peut être préoccupante pour certains. Toutefois, il faut analyser ces résultats dans un contexte plus général.

Premièrement, on peut sans doute avancer que, si les Québécois devaient faire face à un nouveau référendum sur leur avenir, la question ne serait pas la même qu'en 1995. Le récent congrès du Parti québécois a confirmé ce qui devenait évident: un troisième référendum viserait à obtenir l'indépendance du Québec, sans les fioritures de «partenariat» ou d'«association» (comme en 1995 et 1980 respectivement). Autrement dit, la question serait plus claire que dans le passé.

Selon des sondages réalisés par le Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), les Québécois sont beaucoup moins favorables à l'indépendance pure et simple qu'aux options comme la souveraineté-partenariat. Lors du dernier sondage *Portraits du Canada*, réalisé par le CRIC en septembre 2004, quelque 33% des Québécois ont indiqué qu'ils seraient favorables à ce que «le Québec devienne un pays complètement indépendant du Canada». La même question a été reprise dans le sondage CROP du mois dernier: le résultat, 35%, n'était que légèrement supérieur à celui de 2004. Ainsi, malgré un climat qui peut avoir temporairement renforcé la cause antifédéraliste, seulement un peu plus du tiers des Québécois appuient l'indépendance totale par rapport au Canada.

Deuxièmement, il nous faut garder à l'esprit que, quoi que disent les sondages à propos de l'appui à ces options, une bonne proportion des Québécois demeurent attachés au Canada. Lors du sondage de Léger Marketing réalisé en mai dernier, on a demandé aux gens si, dans certains secteurs politiques, il était avantageux ou désavantageux pour le Québec de faire partie du Canada. C'est dans le do-

main de la sécurité publique que le taux de réponse était le plus élevé: près de deux tiers des Québécois, 63%, y voient un avantage à faire partie du Canada. Et on relevait une forte majorité dans deux autres domaines: sur les plans social, à 59%, et économique, à 58%.

On invoque souvent la mondialisation, avec les défis et avantages qu'elle comporte, dans les débats concernant l'avenir du Québec. Certains souverainistes affirment qu'un Québec indépendant serait capable de se débrouiller par rapport à des pays beaucoup plus grands et à l'économie très développée. En revanche, bon nombre de personnes croient que le Québec a de meilleures chances de voir ses intérêts commerciaux et économiques défendus par un gouvernement qui, entre autres, siège à la table du G8. Lors du sondage de Léger Marketing réalisé en mai, 54% ont affirmé que, «dans le cadre de la mondialisation», le Québec ferait mieux de rester au sein du Canada (39% ont affirmé que le Québec a plus à gagner en devenant indépendant, 7% n'ont pas répondu à la question).

Toutefois, la plupart des Québécois ne voient pas leur avenir à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada comme une simple question d'avantages économiques (ou autres). Si beaucoup souhaitent des améliorations dans les institutions fédérales ou dans la façon dont fonctionne la fédération, ils sont néanmoins très attachés à de nombreux aspects du Canada. Par exemple, 75% des Québécois sont fiers d'être Canadiens (Léger, mai 2005). De surcroît, plus du tiers des Québécois (35%) se considèrent autant Canadiens que Québécois; 32% se sentent plus Québécois que Canadiens, et 9% se sentent plus Canadiens que Québécois (voir le sondage Québec d'avril 2005 de Léger Marketing).

Certains avancent que la double identité de nombreux Québécois est un signe d'ambivalence, voire de confusion. Effectivement, on observe souvent de tels sentiments d'appartenance à une province ou à un État, de même qu'à un pays, dans les fédérations et les pays comportant d'importantes minorités linguistiques. Par exemple, en Catalogne, où l'on parle, enseigne à l'école, etc., aussi bien l'espagnol que le catalan, plus des deux cinquièmes de la population (43% dans un sondage d'octobre 2003) affirment se sentir autant Espagnols que Catalans (25% disent se sentir davantage Catalans qu'Espagnols).

De nombreux Québécois, et cela se comprend, veulent affirmer leur fierté d'être Québécois. Le Québec d'aujourd'hui a changé depuis que le mouvement souverainiste a pris naissance il y a près de 50 ans. C'est avant tout un endroit où beaucoup sont à l'aise avec le fait d'être à la fois Québécois et Canadien. Il s'agit toutefois d'une dynamique complexe, qui comprend des questions de fierté, d'identité et d'aspirations. Dans les futurs débats sur l'avenir du Canada, nous devons accorder autant d'attention à ces «questions de cœur» qu'au statut constitutionnel du Québec.



Selon Joseph Facal, Pauline Marois est le seul personnage politique à avoir été à la tête des quatre ministères les plus névralgiques du gouvernement: les Finances, le Trésor, l'Éducation et la Santé, en plus d'avoir été vice-première ministre.

COMMENTAIRE

LES FEUX PIÉTONNIERS ET LES CARREFOURS GIRATOIRES
Québec fait ville d'exception!

Michel Arseneault, ing.

L'auteur est ingénieur. Il habite Québec.

Dans le numéro du journal LE SOLEIL du 12 juin 2005, le journaliste Paul-Robert Raymond faisait état de certaines réticences de la Ville de Québec face à l'installation de carrefours giratoires sur son territoire. Les propos du directeur de la division Transports de la Ville de Québec, Marc Desrivères, étaient à l'effet qu'«à Québec — et c'est un fait unique —, près de 75% des intersections avec feux de circulation ont des feux pour piétons qui arrêtent complètement le trafic durant 20 à 30 secondes. Dans un carrefour giratoire, étant donné qu'il n'y a pas de feux de circulation, mais uniquement des panneaux «Cédez», la priorité au piéton tient à la bonne volonté de l'automobiliste qui sort de l'anneau pour emprunter une branche du carrefour».

Je suis tout d'abord heureux d'obtenir ici la confirmation de mes soupçons à l'effet que seule la Ville de Québec avait recours à un arrêt complet de la circulation en présence de feux pour piétons.

Encore plus, ces feux pour piétons sont parfois actionnés automatiquement, sans aucune présence piétonnière à proximité. Il s'agit là d'une pratique unique qui n'a pas sa place. La distinction n'est malheureusement pas toujours gage d'intelligence.

Partout ailleurs au Québec — et sans doute au monde selon mon expérience — les piétons ont priorité sur les automobilistes à une intersection. Cette règle quasi universelle évite l'utilisation de feux pour piétons puisque ces derniers doivent alors respecter les feux de circulation réguliers. Cela fonctionne très bien partout ailleurs et je doute que d'autres juridictions s'intéressent véritablement à cette pratique exceptionnelle qui sort de nulle part.

En fait, non seulement celle-ci est-elle coûteuse en perte de temps, en dépenses de carburant et en équipements dédiés, mais elle favorise le conditionnement de mauvais réflexes chez nos automobilistes. En effet, ceux-ci sont conditionnés depuis des années à ne plus respecter la règle de priorité piétonnière aux intersec-

tions. Si bien que lorsqu'ils circulent ailleurs au Québec ou dans le monde, les automobilistes de Québec deviennent de véritables dangers publics à l'endroit des piétons.

Je m'inquiète maintenant d'apprendre que la Ville de Québec est hésitante à installer sur son territoire de nouveaux outils de gestion de la circulation jugés partout très efficaces — en l'occurrence les carrefours giratoires — en raison d'une pratique régionale très douteuse, soit l'arrêt complet de la circulation en présence de feux pour piétons. Combien d'autres d'innovations universellement reconnues comme celle-là devons-nous sacrifier sur l'autel des exceptions régionales?

Vous en doutez? Allez donc voir le carrefour giratoire situé à l'entrée du quartier Le Mesnil. Croyez-le ou non, ce carrefour est doté d'arrêts obligatoires aux quatre entrées...

Nos gestionnaires en transport de la Ville de Québec doivent être du genre à porter en même temps ceinture et bretelles! Il faudrait leur expliquer. Moi j'ai fait ma part.



L'utilisation de feux pour piétons est non seulement coûteuse en perte de temps, en dépenses de carburant et en équipements dédiés, mais elle favorise le conditionnement de mauvais réflexes chez nos automobilistes, commente M. Arseneault.

LE MONDE



Wafaa Bass pouvait passer la frontière, munie d'une autorisation pour recevoir des traitements contre des brûlures dans un hôpital israélien.

ATTENTAT RATÉ EN ISRAËL

Une kamikaze est prise sur le fait

« J'ai agi par patriotisme et par foi en Dieu », a déclaré la jeune fille après son arrestation

JÉRUSALEM (AFP) — Une jeune Palestinienne qui tentait d'entrer en Israël pour y commettre un attentat suicide, avec des explosifs dissimulés sous sa robe, a été arrêtée hier au terminal d'Erez à la frontière de la bande de Gaza.

La seconde chaîne de télévision israélienne a diffusé des images, prises par une caméra de vidéo surveillance, de la jeune femme, alors qu'elle tentait en vain d'actionner les explosifs et qu'elle manifestait son désespoir de son insuccès.

« La jeune Wafaa Bass (21 ans), munie d'une autorisation pour suivre un traitement contre des brûlures dans un hôpital israélien, s'est présentée au poste d'Erez avec plus de 10 kg d'explosifs », selon un porte-parole de l'armée.

Les militaires l'ont sommée de s'arrêter, alors qu'elle s'appretait à passer en territoire israélien, son attitude ayant éveillé leurs soupçons, et ils lui ont demandé de soulever sa robe.

Selon un premier interrogatoire, la jeune femme avait l'intention de faire sauter la charge en arrivant à l'hôpital Soroka de Beer Sheva, où elle était censée se faire soigner.

« J'ai agi uniquement par patriotisme et par foi en Dieu », a déclaré à la télévision la kamikaze, originaire de la localité de Jabaliya, au nord de la ville de Gaza.

L'armée israélienne, qui avait été alertée à l'avance, selon la télévision, avait fermé le terminal d'Erez, principal point de passage entre Israël et la bande de Gaza.

Cette tentative d'attaque suicide déjouée survient à la veille d'un sommet très attendu entre le premier ministre israélien, Ariel Sharon, et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

L'organisation israélienne des Médecins pour les droits de l'homme a appelé dans un communiqué « la société palestinienne et ses dirigeants à vivement dénoncer l'utilisation de malades pour des opérations violentes ».

« L'obligation d'assurer la protection des malades stipulée par la quatrième Convention de Genève, incombe aux deux parties (israélienne et palestinienne) », ajoute l'organisation.

Attentats contre la police dans le Kurdistan d'Irak

ERBIL (AFP) — La guérilla a frappé hier le Kurdistan d'Irak, tuant 13 policiers et en blessant 103 autres dans un attentat suicide, alors que les attaques meurtrières à Bagdad se sont poursuivies.

Dans la ville d'Erbil, à 350 km au nord de Bagdad, 13 policiers ont été tués et 103 blessés dans « l'explosion d'une voiture piégée conduite par un kamikaze sur un terrain de sport où des agents de la circulation s'entraînaient ».

« Un kamikaze, habillé en policier, est entré à bord d'une Chevrolet rouge sur un terrain où s'entraînaient 160 agents de la circulation », avant de se faire exploser, a affirmé l'un des survivants.

Erbil avait été la cible le 4 mai d'un attentat particulièrement sanglant : un kamikaze s'était fait exploser au milieu de recrues de la police, tuant 46 personnes.

Déjouant une fois de plus le dispositif de l'opération Éclair qui vise à sécuriser la capitale, des insurgés ont fait sauter une voiture piégée près d'un poste de police du sud de Bagdad.

Quatre policiers irakiens ont été tués dans l'explosion et un cinquième est mort dans des échanges de tirs avec les rebelles, selon l'armée américaine.

Dans un communiqué qui lui est attribué et diffusé dans Internet, le groupe du Jordanien Abou Moussab al-Zarqawi, chef d'Al-Qaïda en Irak, a revendiqué cette attaque.

Une personne a été tuée et deux autres blessées dans un deuxième attentat à la voiture piégée près du point d'entrée principal, hautement sécurisé, qui mène à l'aéroport international de Bagdad, selon une source médicale.

La veille à Bagdad, 23 personnes avaient été tuées par un kamikaze qui a fait exploser sa bombe dans un restaurant fréquenté par des policiers, au cours de la plus meurtrière journée dans la capitale depuis mai.

Nord et sa déclaration du 10 février selon laquelle elle a fabriqué des armes nucléaires », ont indiqué les responsables américains et européens dans une déclaration commune adoptée lors de leur sommet annuel. AFP

Bolton à l'ONU : nouvel échec

WASHINGTON — La nomination controversée de John Bolton au poste d'ambassadeur américain à l'ONU a été une nouvelle fois bloquée hier au Sénat américain par une manœuvre d'obstruction de l'opposition démocrate. Les républicains

Restes humains à Srebrenica

Les squelettes de 240 musulmans ont été exhumés ces dernières semaines en Bosnie

SARAJEVO (AFP) — Des experts bosniaques ont annoncé hier avoir exhumé ces dernières semaines d'un charnier, dans le nord-est du pays, les cadavres de 240 musulmans, victimes du massacre de Srebrenica, perpétré en 1995 par les forces serbes bosniaque dans l'est de la Bosnie.

« Nous avons achevé les travaux à la fosse commune de Liplje (à 30 km de Srebrenica) où nous avons exhumé 240 squelettes », a indiqué à l'AFP Murat Hurtic, un responsable de la

Commission croato-musulmane pour les personnes disparues.

Les cadavres ont d'abord été enterrés dans une fosse commune plus grande avant d'être par la suite déplacés sur le site actuel, afin de dissimuler le crime, a expliqué M. Hurtic. Selon lui, de nombreux cadavres ont été écrasés par des bulldozers avant d'être inhumés sur ce site « secondaire ».

QUATRIÈME CHARNIER

Selon M. Hurtic, il s'agit du quatrième charnier « secondaire » découvert près du village de Liplje, d'où les for-

ces serbes de Bosnie ont chassé la population musulmane pendant la guerre interethnique de 1992-1995.

Quelque 8000 hommes et adolescents musulmans bosniaques ont été tués par les forces serbes après la prise de l'enclave de Srebrenica, le 11 juillet 1995.

Considérés comme étant les architectes de ce massacre, les ex-chefs politique et militaire des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de génocide par le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie sont toujours en fuite.

Les architectes du massacre toujours en fuite



Les gardiens de Saddam Hussein, photographiés par le magazine GQ dans le numéro de juillet. Jesse Dawson, Jonathan «Paco» Reese, Nick Costello, Sean O'Shea et Casey Dunnigan font partie de la garde nationale de Pennsylvanie.

Saddam, un homme loquace, amical, toujours « président », racontent ses gardiens

NEW YORK (AP) — De jeunes soldats américains, par hasard affectés à la garde de Saddam Hussein, décrivent ce détenu à part comme un type « correct », amical et loquace, qui aimait prendre des céréales au raisin au petit déjeuner, s'occupait lui-même de son linge, et répétait qu'il était toujours le président de l'Irak.

Dans le numéro de juillet du magazine GQ, les soldats racontent que Saddam Hussein leur a confié qu'il admirait beaucoup le président américain Ronald Reagan et jugeait Bill Clinton « OK ». Mais il ne portait pas dans son cœur George Bush, père et fils, les deux présidents américains qui lui ont fait la guerre.

« Le père Bush, le fils, pas bons », a-t-il déclaré, rapporte le caporal Jonathan «Paco» Reese, 22 ans. Mais d'après Sean O'Shea, 19 ans à l'époque, l'ex-président irakien a ensuite adouci sa position. « Vers la fin il disait qu'il n'avait pas de ressentiment et qu'il voulait juste parler à Bush, lier connaissance ».

Selon un troisième soldat, Jesse Dawson, Saddam soulignait que Bush « sait que je n'ai rien, pas d'armes de destructions massive. Il sait qu'il ne les trouvera jamais ».

Les trois jeunes faisaient partie d'une unité de la garde nationale de Pennsylvanie partie en Irak à la fin 2003. Au lieu d'aller en combat, ils ont été choisis par le FBI pour servir de gardes dans le

complexe où Saddam Hussein était un « HVD » ou high value detainee.

Leur affectation qui a duré neuf mois était secrète au point qu'ils n'avaient pas le droit d'en parler à leur famille. L'article cite cinq des soldats qui ont accepté de partager leur expérience, avec l'autorisation de l'armée américaine. Ils ont dû s'engager par écrit à ne pas révéler lieux, dates et autres détails de l'incarcération de Saddam Hussein détenu dans un endroit tenu secret.

Une fois Saddam Hussein est tombé en glissant lors de l'une de ses deux douches hebdomadaires. « Cela a créé la panique. Personne ne voulait qu'il soit blessé pendant qu'il était sous la garde des Américains ». Un GI l'a aidé à regagner sa cellule, pendant que l'autre portait ses sous-vêtements, selon GQ.

Saddam Hussein a retenu les noms des soldats qui le gardaient et il parlait avec eux en anglais. Il s'est intéressé aux détails de leurs vies, qu'ils n'étaient pas censés révéler et il leur a parfois même prodigué paternellement des conseils, raconte le journal.

Sean O'Shea raconte que lorsqu'il lui a confié qu'il n'était pas marié, Saddam « a commencé à me dire ce qu'il fallait faire ». « Il disait : « Vous devez trouver une femme bien. Pas trop intelligente, pas trop idiote. Pas trop vieille, pas trop jeune. Une qui sache cuisiner et faire le ménage ». Il a ensuite souri, il a fait un geste comme s'il mimait une fessée, et

il est retourné laver son linge dans l'évier.

Les soldats racontent que Saddam Hussein était obsédé par l'hygiène, se lavait après une poignée de main et utilisait du coton pour essuyer son plateau repas, ses couverts et la table avant de manger.

L'ancien rais mangeait poisson et poulet mais il refusait le bœuf au dîner. Il faisait ses prières cinq fois par jour dans sa cellule, et conservait un exemplaire du Coran qu'il disait avoir trouvé dans des gravats près de la cave où il se terrait quand il a été capturé le 18 décembre 2003. « Il l'a montré fièrement aux gars parce que ses bords étaient calcinés et qu'il avait été percé par une balle ».

Il aurait également raconté avoir été capturé parce qu'il avait été trahi par le seul homme qui savait où il se trouvait et avait été payé pour garder le secret. « Cela le rendait fou », observe Jesse Dawson. « Il se comparait à Jésus, trahi par Judas ».

Saddam Hussein aurait également dit qu'en mars 2003 au début de l'intervention militaire américaine, il avait tenté de « fuir en taxi au moment de l'arrivée des chars » et que l'aviation américaine avait bombardé le palais où il comptait fuir, et pas celui où il se trouvait. « Il a commencé à rire », se rappelle Reese. « Il a dit, " les Américains, ces idiots. Ils ont bombardé le mauvais palais " ».

EN BREF

Les É.-U. et l'U.E appellent la Corée à détruire ses armes nucléaires

WASHINGTON — Les États-Unis et l'Union européenne ont appelé hier la Corée du Nord à détruire ses armes nucléaires et arrêter ses programmes de développement de telles armes de « manière permanente, transparente et vérifiable ». « Nous notons avec une profonde préoccupation le programme d'armement nucléaire de la Corée du

Nord et sa déclaration du 10 février selon laquelle elle a fabriqué des armes nucléaires », ont indiqué les responsables américains et européens dans une déclaration commune adoptée lors de leur sommet annuel. AFP

Bolton à l'ONU : nouvel échec

WASHINGTON — La nomination controversée de John Bolton au poste d'ambassadeur américain à l'ONU a été une nouvelle fois bloquée hier au Sénat américain par une manœuvre d'obstruction de l'opposition démocrate. Les républicains

n'ont pu réunir les 60 voix nécessaires pour organiser un vote à la majorité simple sur la nomination de John Bolton. AFP

GUANTANAMO

Clinton veut fermer la prison, Bush y invite la presse

WASHINGTON — George W. Bush a invité hier la presse à se rendre à Guantanamo pour y vérifier les conditions de détention des prisonniers, tandis que son prédécesseur Bill

Clinton en demandait la fermeture. « Si vous avez des questions à propos de Guantanamo, je vous suggère sérieusement d'y aller et de vous rendre compte par vous-mêmes », a répondu M. Bush à un journaliste européen à l'issue du sommet annuel entre les États-Unis et l'Union européenne. L'ancien président américain Bill Clinton affirme que la prison américaine de Guantanamo, à Cuba, devrait être fermée ou remise en ordre. « Il ne faut plus qu'il y ait d'histoires faisant état d'abus commis contre des gens là-bas », déclare l'ancien président américain dans un entretien publié hier dans le Financial Times. AFP

« MISSISSIPPI BURNING » La défense a bouclé son dossier

PHILADELPHIA — La défense d'Edgar Ray Killen, l'ancien responsable du Ku Klux Klan (KKK) soupçonné d'avoir commandité la mort de trois jeunes militants des droits civiques en juin 1964, a bouclé son dossier hier. Le jury, composé de 13 Blancs et de quatre Noirs, devait commencer à délibérer en milieu d'après-midi. Agé de 80 ans, Killen est le premier et seul inculpé pour meurtre dans cette affaire qui a bouleversé l'Amérique. AFP

CHRYSLER

Les produits
les plus «HOT»
au pays



LA CHRYSLER 300 2005
La voiture de l'année 2005
selon Motor Trend



Chrysler 300C illustrée

CHRYSLER 300 2005

- Moteur V6 de 3,5 L, 250 ch • Radio AM/FM avec lecteur CD • Lève-glaces, verrouillage et rétroviseurs à commande électrique • Climatiseur • Transmission automatique à 4 vitesses • Programme de stabilité, antipatinage et de freinage antiblocage • Roues de 17 pouces • Télédéverrouillage

ACHETEZ À
29 995\$^Δ

OU LOUEZ À
319\$[†] PAR MOIS. LOCATION
DE 48 MOIS. COMPTANT
INITIAL DE 4 279\$ OU
ECHANGE EQUIVALENT
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Autre option de location de 48 mois offerte

Mensualité	Comptant initial
418\$ [†]	0\$

INSPIRATION INCLUSE



CHRYSLER PACIFICA 2005

- Moteur V6 de 3,8 L, 215 ch • Transmission automatique à 4 vitesses avec AutoStickSM • Climatiseur bizona avec filtre à air • Système audio numérique à 6 canaux avec radio AM/FM, lecteur CD, 7 haut-parleurs et amplificateur de 200 watts, et commandes audio montées sur le volant • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Freins à disques ABS aux 4 roues • Télédéverrouillage

ACHETEZ À
29 998\$^Δ

OU LOUEZ À
319\$[†] PAR MOIS. LOCATION
DE 36 MOIS. COMPTANT
INITIAL DE 4 055\$ OU
ECHANGE EQUIVALENT
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Autre option de location de 36 mois offerte

Mensualité	Comptant initial
435\$ [†]	0\$



ACHETEZ À
18 998\$^Δ

CHRYSLER SEBRING 2005

- Moteur 4 cylindres de 2,4 L, 150 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Sacs gonflables avant de nouvelle génération • Télédéverrouillage

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU CHRYSLER.CA

FINANCEMENT
OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR

Les prix comprennent les allocations de fabricant consenties aux concessionnaires et sont établis pour la Chrysler Pacifica 2005 avec l'ensemble 24H et la Chrysler Sebring 2005 avec l'ensemble 26H, pour la Chrysler 300 2005 avec l'ensemble 26H et de 36 mois pour la Chrysler Pacifica 2005 avec l'ensemble 26H et de 48 mois pour la Chrysler 300 2005 avec l'ensemble 26H et de 48 mois pour la Chrysler Pacifica 2005 avec l'ensemble 26H. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km/48 mois (61 200/36 mois) au taux de 15¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services Financiers Chrysler Canada. A. T. Transport, taxes sur le consommateur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclues et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos des véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD: Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisatrice sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • JeepSM • Dodge du Québec

